

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4348 du Vendredi 21 Août 2026 - 74^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

FETE NATIONALE

Un 15 Août sous le signe du développement

«Objectif développement: accélérons la marche». Tel est le thème sur lequel a été célébré le 66^e anniversaire de l'indépendance nationale. (P.3)



DISPARITION

Hommage de la nation à Pierre Moutouari

Légende de la musique congolaise, il laisse un répertoire musical avec des chansons emblématiques. (P.17)



INSTITUT DES AUXILIATRICES DE MARIE IMMACULEE

Clôture des jubilés dans la fraternité et l'action de grâces



Soeur Fortune (à g.)
et soeur Gracia ont
émis leurs premiers
vœux dans l'Institut
des Auxiliatrices de
Marie immaculée.

(P.19)



COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

**Trente-quatre
ans après,
les Aiglons
revolent haut !** (P.20)

CANAL+ | NETFLIX



NETFLIX INCLUS DANS TOUT CANAL+
SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES



EDITORIAL

Ainsi va l'Afrique !



REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

Appel d'Offres pour Fournitures

(Processus à Une Enveloppe)

Appel d'Offres N°: 14/MPTEN/PATN-UCP/F/AON/2026

Projet: Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)

Acheteur: Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN)

Pays: République du Congo

Intitulé du Marché: ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LA MISE EN EXPLOITATION DU E-BOURSE POUR LE METP, LE MES ET LE MFBPP

Financement: BIRD

Prêt N°: 9398-CG

Emis le: 19 août 2026

Mesdames, Messieurs,

1. **Le Gouvernement de la République du Congo a reçu** un financement de Banque Mondiale pour **financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)**, et à l'intention d'utiliser une partie de ce **prêt** pour effectuer des paiements dans le cadre du marché relatif à la **fourniture d'équipements pour la mise en exploitation du E-Bourse pour le METP, le MES et le MFBPP**. «Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement par Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque Mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de crédit documentaire».

2. **Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)** sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **fourniture d'équipements pour la mise en exploitation du E-Bourse pour le METP, le MES et le MFBPP**.

3. La passation du marché sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) tel que définie dans le «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale **Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, Février 2025** et septembre 2025, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'**Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en **Français** peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable d'un montant de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera

par dépôt ou virement bancaire au compte ci-après: 30015 24201 10120003026 71, domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH).

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous accompagnées d'une **version électronique** au plus tard le **21 septembre 2026 à 14 heures**. La soumission des offres par voie électronique «ne sera pas» autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le **21 septembre 2026 à 14 heures 30 minutes**.

7. Toutes les offres doivent comprendre «**une Déclaration de Garantie de l'Offre**», dont le modèle est indiqué dans la section IV.

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: Nom de l'Agence d'exécution: **Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)**

Nom du bureau: Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)

Adresse du bureau: 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo

Téléphone: (+242) 05 079 21 21

E-mail: marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 17 AOUT 2026

Le Coordonnateur

Michel NGAKALA

FETE NATIONALE

Une célébration sous le sceau de la paix et du développement

Deux heures trente minutes: c'est le temps qu'a duré le défilé militaire et civil marquant le 66^e anniversaire de l'indépendance nationale le 15 août 2026. C'est le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, qui a patronné la cérémonie sur le boulevard général Alfred Raoul, entièrement rénové. En présence du président burundais Évariste Ndayishimiye, président en exercice de l'Union africaine; du président de la commission de l'Union africaine, le Djiboutien Mahmoud Ali Youssouf; de l'ancien président du Niger, Mahamadou Issoufou, des présidents des Institutions de la République, du Premier ministre; des membres du Gouvernement, du préfet du département de Brazzaville, des parlementaires, des officiers du haut-commandement de la Force publique, des ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques, etc.



Pendant la revue des troupes

Objectif développement: accélérer la marche. Tel est le thème sur lequel s'est célébré cet anniversaire. La population a répondu massivement à ce grand rendez-vous national sur le boulevard général Alfred Raoul, surplombé d'une tribune noire de monde décorée aux couleurs nationales.

A son arrivée à 10h12, tout était fin prêt: le Président Denis Sassou-Nguesso est monté à bord de la command car pour la revue des troupes, après l'exécution, par la fanfare nationale, de La Congolaise, alors que retentissaient simultanément les 21 coups de canon tirés par les éléments du 1^{er} régiment d'artillerie sol-sol. Il était accompagné dans cette ronde du chef d'Etat-major général, le général de division Guy Blanchard Oki. A chaque passage d'un carré, retentissait le slogan: «Pour la patrie, nous vaincrons, nous vaincrons», scandé par les militaires, policiers et gendarmes.

A 10h50, le commandant de la zone militaire de défense n°9, commandant de la 40^e brigade d'infanterie, le général de brigade Fermeté Blanchard Nguinou a demandé, dans la pure tradition militaire, l'autorisation d'ouvrir le défilé, selon la formule consacrée. Ce défilé a connu quatre phases: le passage des troupes à pied, les unités motorisées, les unités aériennes et le passage des civils.

Outre la musique principale des forces armées congolaises, le drapeau national et les troupes d'honneur, le commandement des écoles (l'école militaire préparatoire générale Leclerc; l'académie militaire Marien Ngouabi et l'école nationale des sous-officiers d'active de Gamboma), le défilé pédestre a connu la participation de l'unité de police constituée du n°11 de la MINUSCA et de trois composantes de la force publique: les détachements de la garde républicaine: le personnel féminin de la garde républicaine; le 1^{er} bataillon de la garde républicaine; le 2^e bataillon de la garde républicaine; le 2^e bataillon d'intervention de la garde républicaine, le groupement d'escadron de la garde républicaine; le 1^{er} bataillon de manœuvre de la garde républicaine; les troupes de la police nationale: le personnel féminin de la police nationale; l'école nationale supérieure de police; le commandement des forces de police, représenté par la brigade anti-criminalité (BAC); le groupement mobile de la police (GMP); la brigade spéciale



Un carré de la police nationale

d'intervention rapide (BSIR); l'Unité des garde-frontières; la police d'action spéciale (PAS); le groupement de répression du banditisme (GRB); la sécurité civile: le drapeau du commandement de la sécurité civile, le carré des personnels du commandement de la sécurité civile; l'école de la gendarmerie nationale, la région de gendarmerie de Brazzaville; le personnel féminin et masculin; le groupement de gendarmerie des transports aériens, le groupement d'intervention de la gendarmerie nationale, le groupement logistique des forces de sécurité intérieure.

Les forces armées congolaises: les unités d'état-major général des forces armées congolaises, le bataillon de commandement des services et de sécurité du grand quartier général; le bataillon des sports; la direction centrale des renseignements militaires représentée par le groupement de reconnaissance; la compagnie de reconnaissance et la 2^{ème} compagnie légère de re-

connaissance spéciale; le commandement de la logistique. La marine nationale, représentée par la 32 groupement naval, la base navale 02, le 324^e bataillon des fusiliers marins; l'armée de l'air, représentée par les personnels non navigants spécialistes; les fusiliers commandos de l'air (Fusco air); l'armée de terre, représentée par le personnel féminin; La 40^e brigade d'infanterie: le 401^e bataillon d'infanterie, le 36^e bataillon d'infanterie; le 404^e bataillon d'intervention rapide; le 1^{er} régiment d'artillerie sol-air; le 1^{er} régiment d'artillerie sol-sol; le groupement para commando; les guides lignes. Ces troupes ont été suivies par les corps paramilitaires des directions générales des douanes et des eaux et forêts.

S'en est suivi le défilé motorisé. Il a été marqué par le passage des motocyclistes d'escorte de la Direction générale de la sécurité présidentielle; les motocyclistes de la circulation des forces de police; l'unité des moyens spéciaux des forces de

police; la sécurité civile; le groupement de sécurité routière de la gendarmerie nationale; le 1^{er} groupement de la gendarmerie mobile; les moyens roulants de la garde républicaine; les engins du 1^{er} régiment blindé, du 1^{er} régiment d'artillerie sol-sol et du 1^{er} régiment d'artillerie sol air; les embarcations de la marine nationale et les moyens roulants des unités du groupement de logistique des forces de sécurité intérieure.

Dans le ciel, le vrombissement des hélicoptères de combat de types MI-35P, un hélicoptère de transport et d'un cargo de transport stratégique de type Iliouchine 76.

La musique principale des FAC a ouvert et refermé le défilé. Elle est chargée d'accompagner l'exécution de la cérémonie militaire.

Pour ce 66^e anniversaire, il y a eu aussi de défilé civil animé par la fanfare de l'église kim-banguiste.

Ainsi, à 14h57, le général de brigade Fermeté Blanchard Nguinou a pris de nouveau la parole, pour annoncer au Chef de l'Etat que le défilé marquant «la fête nationale de l'indépendance du Congo est terminée». «Je vous félicite pour la bonne tenue des troupes et du bon déroulement du défilé», a répondu le Président de la République qui a quitté la tribune officielle sous escorte.

Il convient de noter que, lors de cette cérémonie, douze personnes ont été honorées par le Chef de l'Etat dans les divers ordres du mérite congolais, dont le célèbre sapeur Djo Ballard.

Cyr Armel YABBAT-NGO

UNIVERSITE DENIS SASSOU-NGUESSO

Trois anciens présidents élevés au rang de docteur honoris causa

Placée sous le patronage du Président de la République Denis Sassou-Nguesso, la cérémonie solennelle de distinction honorifique des anciens Présidents Macky Sall du Sénégal, Umaro Sissoco Embaló de la Guinée Bissau et Mahamadou Issoufou du Niger, organisée par la présidence de l'université Denis Sassou-Nguesso, s'est déroulée jeudi 13 août 2026 au Centre international des conférences de Kintélé, au nord de Brazzaville.

Le titre de docteur honoris causa, décerné depuis le 17^e siècle représente la plus haute distinction académique qu'une université puisse octroyer. Cette cérémonie est l'une des traditions académiques les plus solennelles et les plus prestigieuses du monde pour honorer des personnalités exceptionnelles.

Une première à l'Université Denis Sassou-Nguesso. Elle a débuté par l'exécution de l'hymne de l'UDSN par les étudiants, suivie de la projection

d'une vidéo retraçant l'ambiance qui a prévalu lors de l'inauguration de cet établissement par le Président Denis Sassou-Nguesso, le 5 février 2021, laquelle avait été réhaussée de la présence de ces trois anciens Chefs d'Etat qui ont été distingués du titre de docteur honoris causa.

Cette distinction était couplée à la remise des diplômes et toges ainsi que la signature du livre d'or par les heureux récipiendaires. A travers cette distinction, l'UDSN célèbre



Les récipiendaires autour du chef de l'Etat

Editorial

Ainsi va l'Afrique !

Encore un ! Un autre pays africain est entré cette semaine dans les rangs de ceux qu'on peut qualifier de démocratiques. Il s'agit de la Zambie. Au terme d'élections qui n'ont pas été disputées (à la manière africaine de toujours), le président sortant est parvenu à dominer son principal opposant. Victoire à 60%, pour un second mandat dont les Zambiens espèrent qu'il sera marqué de bonnes nouvelles que le premier. Redressement de l'économie ; restructuration de la dette ; embauches multiples et plein emploi à la jeunesse : une santé économique qui pourrait donner du tonus à ce deuxième mandat qu'on lui souhaite tout aussi exubérant que le premier.

Pour une des rares fois en Afrique, le régime d'un gouvernement précédent quitte le pouvoir sous les applaudissements et nous aurions souhaité qu'il en eût beaucoup de la sorte !

Espérons, puisque la Zambie est un pays africain, qu'il ne prenne pas l'envie aux Zambiens de l'opposition, de s'amuser à faire la guerre pour combler la dose. Le pays est riche en zinc. Il ne passe pas pour être un va-t-en-guerre. Mais il a des voisins très susceptibles. La RDC, l'Ouganda, et même l'Afrique du Sud, sont des voisins connus pour ne pas passer une décennie sans faire le coup de feu. Leurs richesses du sous-sol pourraient les inciter à enclencher une de ces guerres bien ordinaires en Afrique. Elles commenceraient par une contestation de résultats électoraux, l'appétit pour un troisième mandat et une quelconque brouille pouvant servir de détonateur.

La semaine passée le Tchad a quitté la CPI. Cette semaine la Zambie organise des élections "propres", on ne sait pas de quoi les semaines prochaines seront faites. Ainsi va l'Afrique !

Albert S. MIANZOUKOUTA

trois parcours inspirants; reconnait des efforts et l'engagement de ces trois chefs d'Etat au service de la promotion de l'éducation et de la recherche; à la consolidation de la paix et au rayonnement de l'Afrique.

Le Pr Ange Antoine Abena, président de cette université a remercié le Président de la République Denis Sassou Nguesso pour avoir accepté de partager avec eux, les moments "clés de la vie de cette institution". «A travers votre présence, vous nous confirmez la place primordiale que vous accordez à la formation du capital humain. Nous sommes réunis pour célébrer "l'excellence, la vision et l'engagement de trois illustres personnalités africaines" au titre de docteur honoris causa», a-t-il déclaré.

En élevant ces éminences à cette dignité, a-t-il indiqué, son institution accomplit «un acte de haute portée académique en validant par le prisme des sciences humaines et

politiques les trajectoires de Chefs d'Etat exemplaires».

Une reconnaissance dédiée aux peuples

Pour Umaro S. Embaló, cet homme est avant tout rendu au peuple bissau-guinéen, qu'il qualifie de résilient. Il estime que l'UDSN est un symbole de renouveau et de nouveaux horizons pour la jeunesse africaine.

Pour sa part, Macky Sall a également dédié cette élévation au peuple sénégalais. Il a reconnu la détermination du Président Denis Sassou-Nguesso, au profit de la fraternité africaine. A l'heure de l'intelligence artificielle, l'ancien Président Sénégalais, a souhaité que soit renforcé les liens entre l'université, l'entreprise, la recherche et l'innovation.

Remerciant le Président de la République et l'UDSN pour cette distinction, l'ancien Président du Niger Mahamadou Issoufou, a invité à la création de chaînes de valeur à vocation continentale, dans une perspective de développement et d'intégration économique de l'Afrique.

A noter que cette cérémonie a été réhaussée de la présence d'un public varié composé entre autres, des autorités politico-administratives; militaires; des recteurs des universités de Kinshasa (RDC) et de celle de Libreville au Gabon; de la communauté académique de l'université Marien Ngouabi et de l'université hôte; une représentation des étudiants de cet établissement de l'enseignement supérieur, etc.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

GRANDE FOIRE AGRICOLE DU CONGO

L'Italie salue l'initiative et offre son expertise dans la filière cacao

Ouverte le 5 août 2026 par le président de la République Denis Sassou Nguesso, la deuxième édition de la Grance foire agricole du Congo (GFAC) à Bambou Mingali, dans le district d'Igné (département du Djoué-Léfini), a battu son plein. Elle a offert aux agriculteurs un cadre de visibilité de leurs produits, confirmant ainsi l'ambition de l'Etat congolais de faire de l'agriculture un pilier de la diversification économique et de la souveraineté alimentaire. L'Italie, par la voie de son ambassadeur au Congo Enrico Nunziata, a contribué à l'éclat de cette édition par la qualité de l'intervention du diplomate.

Dans le cadre des Journées départementales consacrées à cette deuxième édition de la GFAC qui s'est clôturée le 20 août, l'ambassadeur d'Italie au Congo a coanimé jeudi 13 août un panel qui avait pour thème: «Développement de la filière cacao en République du Congo: partenariats et perspectives». Il avait à ses côtés Larregain Patrice, directeur des opérations de la Société congolaise du cacao (SOCOCA), Mme Clenia Moroni, cheffe de projet d'Area Africa en République du Congo, ainsi que Franck Mandozy Diata-Diata, attaché à l'agriculture au ministère de l'Agriculture et de l'élevage. Ce panel a réuni les représentants d'associations agricoles, les chefs d'entreprise, ainsi que de nombreux

jeunes, dont les sourds muets venus échanger sur les perspectives de développement de la filière cacao en République du Congo. Dans son intervention, Enrico Nunziata a mis en avant la coopération entre le Congo et l'Italie dans le secteur agricole, en particulier dans le développement de la filière cacao. Notamment, il a présenté les avancées du projet «Cacao connect» mis en œuvre dans le Mayombe au Kouilou, qui vise à renforcer les capacités techniques des producteurs, améliorer la qualité des fèves et promouvoir une production durable et compétitive. Pour le diplomate italien, cette initiative témoigne de l'engagement de l'Italie à accompagner le Congo dans la valorisation de son potentiel agricole. Le projet entend



L'ambassadeur d'Italie pendant son intervention



Les jeunes ont rehaussé de leur présence le panel consacré à la culture du cacao

contribuer à la structuration d'une filière cacao performante, créatrice d'emplois et de revenus pour les communautés rurales. Il est financé à hauteur de 3,8 millions d'euros, et mis en œuvre par le CIHAEM Bari, en col-

laboration avec l'entreprise italienne ICAM SPA, dans le cadre de la coopération avec la SOCOCA. Dans sa première phase, le projet qui est une initiative concrète est censé contribuer à la création des condi-

tions permettant d'offrir des opportunités d'emplois à 3 000 personnes issues des communautés locales. Ses activités sont concentrées dans les localités de Pili-kondi, Doumanga, Bilinga, Bilala et Mfoubou. Le projet intervient également dans les domaines de l'éducation primaire, de la santé de base, de l'accès à l'eau et de

secteur privé, les organismes de recherche et de formation ainsi que les partenaires financiers. Ainsi, l'objectif de Cacao connect consiste à favoriser les connexions entre production, formation, financement, transformation, qualité, traçabilité et accès aux marchés, afin de créer des conditions plus favorables au développement d'une filière intégrée.

Au cours des échanges, les participants ont abordé les défis liés à la production, à la transformation et à la commercialisation du cacao congolais, mettant ainsi en



Les participants écoutant attentivement Enrico Nunziata

l'inclusion sociale. L'engagement de l'Italie en faveur du développement de la filière cacao en République du Congo s'opère à travers une coopération fondée sur une approche entre les institutions, les producteurs, le

lumière les opportunités qu'offre cette culture pour la diversification de l'économie nationale et le développement des territoires ruraux.

Aristide Ghislain
NGOUMA

CATHOLIC RELIEF SERVICES – UNION EUROPEENNE

Projet d'assainissement urbain: les communautés de Kinkala et Kintélé mobilisées pour une meilleure gestion des déchets



À Kinkala et Kintélé, la gestion des déchets ne se joue plus uniquement au niveau des autorités municipales. Du 28 juillet au 17 août 2026, Catholic Relief Services (CRS) et son partenaire Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA) ont réuni autorités locales, organisations de la société civile et citoyens autour d'un même objectif : redynamiser et créer les Comités de Gestion et de Développement Communautaires (CDGC). Des unités capables d'accompagner durablement les efforts d'assainissement dans les quartiers. Cette activité s'inscrit dans le projet «Gouvernance participative et innovation locale pour une gestion durable des déchets solides», financé par l'Union européenne.

Les études réalisées au démarrage du projet avaient révélé l'ampleur des défis environnementaux auxquels sont confrontées les populations et les autorités locales. À Kinkala comme à Kintélé, l'insuffisance des dispositifs de collecte et de traitement des déchets se traduit encore par la multiplication de dépôts informels et le brûlage à ciel

ouvert. Face à cette situation, l'amélioration de la gestion des déchets solides et la promotion de bonnes pratiques d'assainissement constituent des enjeux majeurs pour les communautés et les municipalités. C'est dans cette perspective que CRS et EAA ont accompagné la mise en place des CDGC dans les quartiers pilotes, avec l'appui des autorités locales. Ces rencontres ont permis de sensibiliser les futurs Comités



Photo des communautés lors des redynamisations et créations des Comités de Gestion et de Développement Communautaires (CDGC)

de Gestion des Déchets Communautaires (CGDC), d'adopter leurs statuts et règlements intérieurs, puis d'élire, sous la supervision des municipalités, de CRS, d'EAA, leurs bureaux exécutifs et commissions techniques. Une attention particulière a été accordée à la représentation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, afin de favoriser une gouvernance inclusive. Au total, 14 CGDC ont été mis

en place dans les quartiers prioritaires de Kinkala et Kintélé, tandis que 8 clubs scolaires d'assainissement seront créés ou redynamisés dans les établissements ciblés. Ces structures de proximité auront pour rôle de promouvoir les bonnes pratiques, sensibiliser les habitants et les élèves, assurer une veille sur les problématiques liées aux déchets et renforcer le dialogue entre communautés et municipalités.

Dans les prochains mois, leurs membres bénéficieront d'un renforcement des capacités en gouvernance communautaire, mobilisation sociale et gestion des déchets, avant l'élaboration de plans d'action pour orienter les campagnes de sensibilisation et les initiatives de salubrité.

entendent faire de la gestion des déchets une responsabilité partagée et inscrire l'assainissement dans une dynamique durable. À terme, l'intégration progressive des CGDC aux mécanismes locaux de gouvernance devra contribuer à consolider les acquis du projet et à renfor-



Photo des communautés lors de la sensibilisation aux bonnes pratiques de gestion des déchets.

À travers cette démarche, Catholic Relief Services, Eau et Assainissement pour l'Afrique, les municipalités et les organisations de la société civile

cer la pérennité des actions engagées.

L'équipe de rédaction
de CRS.

BOUENZA

Le centre d'Aubeville a accueilli la première vague de pensionnaires

Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a procédé le 12 août 2026, en cette Journée internationale de la jeunesse, à l'inauguration du centre d'insertion et de réinsertion sociale des jeunes d'Aubeville, dans le département de la Bouenza. Il s'agit du premier du genre dans la sous-région.

Le préfet de la Bouenza, Marcel Nganongo, a exprimé, au nom de son département, la gratitude des filles et fils de la Bouenza. Il a retracé l'histoire de la cité d'Aubeville, créée en 1947 par un groupe de maquisards français, puis rachetée en 1982 par Elf-Congo, afin d'y organiser des colonies de vacances pour les enfants du personnel. En 1998, la cité a été cédée au ministère de la Jeunesse pour encadrer et accompagner les jeunes dans divers métiers. Elle a ensuite été restaurée pour l'insertion et la réinsertion sociale des jeunes en conflit avec la loi. Pour cette première vague, le centre accueille 192 pensionnaires. Marcel Nganongo a invité les pensionnaires à faire preuve de sérieux et de disponibilité, estimant que «*tout est encore possible*». Le directeur du centre a présenté l'infrastructure: implantée sur 13 hectares, elle est aménagée pour accueillir, former et accompagner les jeunes vers une réinsertion sociale et professionnelle durable. Le site comprend notamment un bloc administratif, un amphithéâtre de 250 places, des salles de formation et d'enseignement, quatre dortoirs de 100 lits chacun, ainsi que deux réfectoires totalisant 500 places, une cuisine et deux chambres froides. Le centre dispose également de deux centres de santé intégrés ouverts aux populations des villages environnants, d'un centre de désintoxication à vocation nationale et sous-régionale, et de deux ambulances

offertes par la Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba. S'y ajoutent des installations sportives, des ateliers et deux groupes électrogènes. L'établissement s'appuie sur une approche multidisciplinaire, combinant instruction civique, formation qualifiante, suivi psychologique, activités sportives et culturelles. La formation se déroule en trois phases: éducative, pré-intégration et intégrative ou productive, pour une durée totale de treize mois. Dans son allocution, le ministre Hugues Ngouélondé a rappelé que le pays fait face, depuis des années, au phénomène de la délinquance juvénile, qui fragilise dangereusement une partie de la jeunesse. Il a souligné que ce fléau, «*d'essence nationale*» et alimenté aussi par des influences transfrontalières, trouve notamment ses causes dans le décrochage scolaire précoce, la déscolarisation, l'abandon du toit familial et l'addiction des jeunes aux substances narcotiques. Au-delà de l'accueil, le centre d'Aubeville vise à créer un cadre durable de resocialisation, structuré autour de trois piliers: encadrement psychosocial et médical pour traiter les blessures visibles et invisibles; éducation civique et sportive, afin de restaurer le sens de la discipline, du collectif et de la citoyenneté; accompagnement à l'insertion socio-professionnelle, grâce à l'apprentissage de métiers adaptés aux besoins du marché de l'emploi.



La coupure du ruban symbolique



La première vague des pensionnaires du centre

Après avoir remercié les partenaires techniques et institutionnels ayant contribué à la réalisation du projet, le ministre a invité les pensionnaires à cultiver assiduité, exemplarité et civisme pendant toute la durée de leur formation. À l'issue de la visite du centre, le Président de la République s'est adressé aux pensionnaires. «*La nation ne vous a pas abandonné. Au contraire, elle a tout fait pour que vous retrouviez la vie. Pardon, soyez disciplinés. C'est une*

seconde chance qui vous a été offerte. Je n'aimerais pas entendre de mauvaises choses sur vous. Avec la discipline, vous allez beaucoup gagner», a-t-il affirmé. Après Aubeville, la construction de nouveaux centres similaires est prévue, notamment à Otsendé et Bokagna (département de la Cuvette), ainsi qu'à Odziba (département du Djoué-Léfini).

Cyr Arnel YABBAT-NGO

PARLEMENT

Le Sénat valide un financement de 52,5 millions d'euros pour renforcer la sécurité sanitaire

Face aux risques d'épidémies, le Congo renforce son dispositif de riposte. Les sénateurs ont adopté jeudi 13 août 2026, le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de financement du Programme de sécurité sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre – phase III, conclu entre la République du Congo et l'Association internationale de développement (IDA), filiale de la Banque mondiale.

Défendu par le ministre Ludovic Ngatsé, ce texte ouvre la voie à un financement concessionnel de 52,5 millions d'euros. L'accord avait été signé le 6 mars 2026, à Washington. Prévu pour la période 2025-2030, le programme ambitionne de renforcer la capacité du Congo et des pays de la région à prévenir, détecter et contenir rapidement les épidémies et autres menaces sanitaires. L'approche retenue repose notamment sur le concept «*Une seule santé*», qui considère que la santé humaine, la santé animale et la protection de l'environnement sont étroitement liées. L'objectif est d'agir en amont pour limiter l'apparition et la

propagation des maladies. Le programme prévoit plusieurs axes d'intervention, parmi lesquels la prévention des urgences sanitaires, l'amélioration de la surveillance et du diagnostic, la gestion des crises, la coordination des activités, ainsi qu'un mécanisme d'intervention d'urgence contingente. Ludovic Ngatsé a assuré que le Gouvernement entend intensifier la surveillance sanitaire aux principaux points d'entrée du territoire. Le dispositif prévoit notamment le renforcement du contrôle épidémiologique, la sensibilisation des populations, la formation des agents de santé et la préparation d'équipes d'intervention rapide. Le ministre a annoncé le



Pierre Ngolo

soutien de partenaires techniques et financiers, avec notamment la réception de 25 tonnes de médicaments et de consommables médicaux destinés à consolider les capacités nationales de préparation et de réponse aux urgences sanitaires. A signaler que ce financement est assorti d'une maturité de 25 ans, dont cinq années de grâce, avec un taux d'intérêt de 1,5%. Le



Ludovic Ngatsé

remboursement s'effectuera sur 40 semestres. Dans un environnement régional où la circulation des maladies infectieuses demeure un enjeu majeur: Brazzaville mise désormais sur une coopération renforcée avec ses voisins et ses partenaires internationaux pour mieux protéger les populations.

KAUD

COUP D'OIL EN BIAIS

On ne badine plus avec l'honneur dans la Force publique

Deux officiers de police, les commandants Isidore Wilfrid Elion et Samuel Ambendza, en service respectivement au Commandement territorial des forces de police de Brazzaville et au Commandement de la police judiciaire près le Commandement des forces de police, ont été rétrogradés au galon de brigadier «*pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité*», selon un décret présidentiel publié lundi 17 août 2026, et diffusé en direct dans le JT (Journal télévisé) de 20h de Télé-Congo. Pour nombre d'observateurs, ces décisions ainsi que la nomination du colonel major Gildas Olanué à la tête de la gendarmerie nationale congolaise (en remplacement du général Akouangé), aussitôt après son élévation au grade de général de brigade, ont «*le goût de l'inattendu, le président de la République ayant visiblement voulu surprendre un clan pour des raisons non élucidées*».

Des étrangers attaquent un commissariat de police à Brazzaville

Il y a quelques jours, des étrangers ont débarqué au Commissariat de police de l'Intendance, à Brazzaville. Mission commando: attaquer le commissariat pour venger un des leurs qui y avait été mis aux arrêts pour acte ignoble. Selon Radio-Congo, ces étrangers ont brûlé le drapeau du Congo et saccagé le matériel de bureau, provoquant un branle-bas dans le périmètre du Commissariat. La chaîne nationale n'a pas dit si les policiers se sont laissés faire ou pas. Le gangstérisme des étrangers est-il toléré?

Inauguration d'un hôpital dans un contexte de grève générale

Le Président Denis Sassou Nguesso a inauguré le 8 août 2026 l'hôpital de base Ibara Mbembé, à Ollombo. Mais depuis le 6 août dernier, les personnels des hôpitaux généraux du pays observent une grève générale illimitée, avec service minimum, en raison du non-paiement des salaires. Le Gouvernement n'arrive toujours pas à rémunérer ces personnels. On l'accuse de se concentrer sur les apparences, en multipliant les inaugurations, et de maintenir l'illusion d'améliorer le système de santé du pays.

Ils font payer les usagers pour retirer une pièce d'état civil

Les pièces d'état civil sont généralement gratuites, mais certains agents facturent les usagers pour l'obtenir ou même quand ceux-ci font le retrait. C'est le cas dans un centre d'identification, à Brazzaville, où un policier a appelé un usager pour l'informer que sa carte nationale d'identité était prête. Mais, pour la retirer, il lui a demandé de prévoir la somme de 1.000 francs CFA. Il a affirmé que c'est une instruction ferme de son chef hiérarchique. Allez-y comprendre!

A VENDRE
QUARTIER: MAYANGA
PARCELLE AVEC MAISON
3 chambres - Salon -
Cuisine - Eau - Electricité

Tél: 05 392 98 96

REMERCIEMENTS

9 août 2025-9 août 2026, déjà une année qu'est intervenue le décès de Mme M'Bissa née Madzou Corentine Olga Rose, affectueusement appelée «Coco». Son époux Claude Richard M'Bissa et ses trois filles Dolly, Paule Jamela, Laure Valérie Débora et Ségolène Daphné Floriane invitent les personnes ayant connu et aimé leur défunte épouse et mère à avoir une pensée pieuse à son endroit et adressent leurs sincères sentiments de gratitude à leurs parents, amis et connaissances pour l'affection témoignée et le soutien matériel. Remerciement particulier à Laurent Nguetsara, André Blaise Bollé, Armand Moyikoua, Pierre Mongo, Grégoire Lefouoba, Al-



bert Otsaka, Thierry Hobie, Tedy M'Fouo, Richard Okissi, Blanchard Ngokoudi, Jules Ntson, Max Monka, Aymar Lekiby ainsi que la diaspora congolaise en France, les ressortissants de Kellé, des villages Omboye, Oboli, Lagué, Embouma, de Franceville et Libreville.

ANNONCE LEGALE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1^{er} étage, en face de l'immeuble **Jean Pierre THYSTERE TCHI-CAYA**,
Téléphone (242) 06 632 40 06/E-mail :andrenaveck9@gmail.com.
A, Suivant acte authentique reçu le quatre juin deux mil vingt-six, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Dénomination: **SOCIETE GENERALE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE** Sarlu, en sigle SGCI.

Objet: Fabrication et recyclage des métaux ; Alimentation en gros et détails ; et Vente d'équipements et matériaux de pétrole.

Capital: UN MILLION FRANCS CFA (1.000.000).

Siège: Pointe-Noire, Koufoli, derrière la Coraf, REPUBLIQUE DU CONGO.

Gérance: La société est administrée par Monsieur **Lassana Aissa-ta KALOGA**, demeurant à Pointe-Noire, quartier OCH. De nationalité malienne.
R.C.C.M CG-PNR- 01-2026-B13-00146

Pour avis,
Le Notaire

GVA CONGO
Société par actions simplifiée au capital de 10.000.000 Francs CFA
Siège social : Immeuble SAGA, Rue KOUANGA MAKOSSO, BP 616,
Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M. : CG-PNR-01-2018-B16-00397

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE

1. Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associée unique en date, à Pointe-Noire, **du 31 mars 2026**, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le **10 avril 2026, sous le numéro 17/3236, folio 068'**Associée unique a notamment décidé :

- changer, à compter du 1^{er} avril 2026, la dénomination sociale de la société, qui devient **«CANAL+ TELECOM CONGO»**.
- de modifier en conséquence de ce changement de dénomination sociale, l'article 3 des statuts de la société, dont la rédaction est désormais la suivante:

« Article 3: DENOMINATION SOCIALE
La dénomination de fa Société est : **«CANAL+ TELECOM CONGO»**.
Dépôt dudit procès-verbal et des statuts de la société mis à jour a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, respectivement sous les numéros **CG-PNR-01-2026-D-00286 et [CG-PNR01-2026-D-005811**. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro **CG-PNR-01-2026-M-07761**.

2. Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associé unique en date du 31 mars 2026, il a notamment décidé de changer, à compter du 1^{er} avril 2026, la dénomination sociale de l'Associé unique de la société, qui devient **«CANAL+ TELECOM AFRICA »**.
Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro **CG-PNR-01-2026-D-00581**. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro **CG-PNR-01-2026-M08057**.

Pour avis,
Le Président

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE
N°010/2026/MEF/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	ARR./DPT	REQUERANTS
		Sections	Blocs	Parcelle	Superficie			
1.	14929 DU 25/09/25	AF	45	10	500.00 m²	SIAFOUMOU	05	NGOMA Léo Samuel, Emmanuel noah, Carly Rixel, Grâce Lysa
2.	11676 DU 02/02/22	R	17	27 bis	160.00 m²	REX	01	FAGBEMY HAMIDATH Larissa Amaké
3.	14678 DU 12/06/25	AF	93	09	500.00 m²	SIAFOUMOU	05	LOEMBE SAUTHAT Christ Rolta Dufresny
4.	15261 DU 10/02/26	AH	86	02 bis	288.00 m²	MAKAYABOU	05	OMIERE Paul Samuel
5.	15260 DU 10/02/26	AH	85	13	289.75 m²	MAKAYABOU	05	OMIERE Lola Colombe
6.	6810 DU 09/09/15	AC	31 bis	02	500.00 m²	MBOTA RAFFINERIE	05	MALLOUM NGANA
7.	15262 DU 04/03/26	AX Suite	310	08	494.22 m²	LOUSSALA	03	LEMPOUA Christelle
8.	14572 DU 08/04/25	AL	197	16 bis	452.66 m²	LOANDJILI	04	NKWENJA NKICHA Emmanuel
9.	14644 DU 20/05/25	U	105	10	500.00 m²	TIE TIE	03	MOUMBOKO-NKALA Christian
10.	15216 DU 23/01/26	AL	98	04 bis	200.16 m²	LOANDJILI	04	LES CONSORTS DOUCOURE : Brahima, Mahamadou, Tidiane, Modibo et Oumarou
11.	14421 DU 15/01/25	AL	215	15	239.78 m²	LOANDJILI	04	DJO – DJOLO AYESA Guy Serge
12.	14896 DU 16/09/25	U	51	02	300.00 m²	FOUCKS	03	MASSALA Bovia Guichard
13.	15281 DU 17/03/26	AL	140	13	309.70 m²	LOANDJILI	04	OBOYO BITSINDOU Severyn Roland et BIDIKA BITSINDOU Samuel Aymar Junior
14.	15381 DU 27/04/26	R	36	07	298.15 m²	GRAND- MARCHE	01	BADAROU Razak Atanda
15.	15042 DU 03/11/25	ACM1	131	05 et 07	1000.00 m²	VINDOULOU	04	MASSALA LOUBAKI Hugo Marlon
16.	15184 DU 08/01/26	BZ4	234	02	500.00 m²	TCHIBALA	05	BOUITHYS Vanessa Chantal
17.	14426 DU 15/01/25	P	67	11 bis	176.24 m²	MVOU MVOU	02	AKANRO Odounhewou Séverin
18.	13732 DU 30/01/24	X	82	10	227.07 m²	TIE TIE	03	MOUSSONGO MILANDOU née BATA PAMBOU Blanche Hurcilla
19.	11604 DU 30/12/21	CG	8 Ter	06 et 07	1000.00 m²	KOUFOLI	06	KONDE Anna Gwladys
20.	15047 DU 04/11/25	BZ2	14	06	500.00 m²	TCHIBALA	05	LOEMBA Laurane Andréa
21.	15326 DU 07/04/26	/	/	Domaine	4998.83 m²	POINTE INDIENNE	LOANGO	HAÏDARA Halima Ryme
22.	15327 DU 07/04/26	/	/	/	500.00 m²	POINTE INDIENNE	LOANGO	HAÏDARA Halima Ryme
23.	13496 DU 11/09/23	AE	100 bis	07	550.00 m²	SIAFOUMOU	05	LOEMBA Alain Junior
24.	14237 DU 18/10/24	/	77	01 à 10	3996.81 m²	LIAMBOU	LOANGO	ETOUOMBE ABENEBOTH Paola Mavie
25.	15412 DU 06/05/26	Q	50	24	368.46 m²	MVOU MVOU	02	THIAM Mamadou
26.	15237 BIS DU 24/02/26	Q	59 bis	07	193.89 m²	MVOU MVOU	02	CAMARA Moussa
27.	15460 DU 22/05/26	Q	25	08	300.59 m²	MATENDE	02	MOUNTOU Ulrich-Bos' Mueni
28.	15268 BIS DU 05/03/26	Q	61	07	410.97 m²	MVOU MVOU	01	Société PRIMO Pro
29.	14975 DU 21/10/25	CW1	102	01 à 10	5000.00 m²	NKOUNGOU	LOANGO	MILANDOU Ghyscard Flaydet Elvis
30.	14501 DU 04/11/25	ACV1	24	06	250.00 m²	MENGO	LOANGO	SANOGO Aboubacar
31.	13982 DU 14/06/24	CN	309 qter	01	400.00 m²	VINDOULOU	04	SAH NGAMOUI Thadée Norbert
32.	15481 DU 29/05/26	CN	252	09	500.00 m²	VINDOULOU	04	MADINGOU Valentin
33.	14883 DU 11/09/25	CN	235	19	200.00 m²	VINDOULOU	04	NGNOMBO Vieth Duverger
34.	15263 DU 10/02/26	AS	25	20	209.00 m²	VOUNGOU	03	MOUANDZA Emery Patrice
35.	13275 DU 30/05/23	AP	42	04	385.00 m²	CULOTTE	04	MBANY Junior Laurel
36.	13466 DU 30/08/23	BZ2	202	07	500.00 m²	TCHIBALA	05	GOMA BALOU Andress
37.	14884 DU 11/09/25	/	/	/	4184.47 m²	DIOSSO	LOANGO	Mme SYLVAIN-GOMA née TCHIBOTA MOE POATY Josephine Marie
38.	14615 DU 07/05/25	ABZ2	111	02	490.97 m²	LOANGO	LOANGO	COMAULT-MAMONO Alistère Michel Archange
39.	14657 DU 27/05/25	/	30	01 à 10	5000.00 m²	FILAO	LOANGO	KAYA MOUANDZA Serge Roland
40.	14786 DU 31/07/25	ABX3	248	01 et 02	1000.00 m²	LOANGO	LOANGO	NDZI née ONDELE Charlotte

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Le chef de bureau
Yvon Faustin Magloire OKEMBA
Inspecteur principal des Impôts

Fait à Pointe-Noire, le 10 Août 2026

TCHAD

Succès Masra gracié, un nouveau départ pour le dialogue politique ?

La grâce accordée à Succès Masra par le président tchadien Mahamat Idriss Déby constitue un geste politique majeur dans un pays où les rapports entre le pouvoir et l'opposition demeurent marqués par de fortes tensions. Annoncée le 14 août 2026, cette décision annule la peine de vingt ans de prison prononcée contre l'ancien Premier ministre et chef des Transformateurs. Huit autres dirigeants de partis ont également été graciés.



Succès Masra à sa sortie de prison

Succès Masra avait été arrêté en mai 2025, puis condamné en août de la même année pour des faits d'incitation à la violence et de complicité de meurtre, à la suite de violences intercommunautaires dans le sud du pays. La Cour suprême avait confirmé sa condamnation en mai 2026, rendant sa peine définitive. Son arrestation et son procès avaient été vivement critiqués par des organisations de défense des droits humains, qui y voyaient une restriction de l'espace politique et une atteinte aux garanties accordées à l'opposant dans le cadre de l'accord de Kinshasa de 2023. La grâce présidentielle

change donc d'abord la donne sur le plan politique. En libérant son principal adversaire, Mahamat Idriss Déby envoie un signal susceptible de réduire la tension avec une partie de l'opposition. Le geste est d'autant plus significatif que huit autres responsables de partis membres du GCAP, condamnés à huit ans de prison, bénéficient également d'une remise totale de leur peine. Ces décisions peuvent être interprétées comme une volonté de rétablir des canaux de communication avec des acteurs politiques jusque-là marginalisés ou incarcérés.

Pour autant, la grâce ne suffit pas, à elle seule, à parler de véritable réconciliation

politique. Le contexte reste fragile. En avril 2026, la Cour suprême avait dissous le GCAP et déclaré ses activités illégales, tandis que plusieurs de ses dirigeants avaient été arrêtés avant d'être condamnés. Par ailleurs, le rapport des Nations Unies sur la situation au Tchad soulignait que la vie politique restait fortement encadrée et que la condamnation de Succès Masra avait continué d'alimenter le mécontentement de l'opposition.

La portée réelle de la décision dépendra donc de ses suites. Si elle s'accompagne d'un assouplissement durable des restrictions visant les partis d'opposition, d'un respect accru des libertés publiques et

d'un cadre de dialogue réellement inclusif, elle pourrait constituer le point de départ d'une nouvelle séquence politique. Le pouvoir pourrait alors transformer un geste de clémence en véritable démarche d'apaisement. Mais si la grâce demeure une mesure isolée, sans réouverture effective de l'espace politique, elle risque de rester essentiellement symbolique. Pour l'opposition, le retour à la liberté de Succès Masra offre néanmoins une nouvelle possibilité de mobilisation et de négociation.

Au-delà du sort personnel de l'ancien Premier ministre, l'enjeu est donc celui de la reconstruction de la confiance entre pouvoir et opposition. Après plusieurs années de tensions, le pardon présidentiel ouvre une fenêtre d'opportunités. Il appartient désormais aux autorités tchadiennes et aux forces politiques en présence de la transformer en dialogue politique durable, fondé sur l'inclusion, la liberté d'expression et la recherche d'un compromis national subordonné nécessairement à une mesure additionnelle d'amnistie qui serait le corollaire de la grâce accordée.

Gaule D'AMBERT

CLOCHE DE MARIAGE

Aimé Richard et Artemis ONDELE désormais Unis

«Ils ne sont plus deux, mais une seule chair.»



Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu à Uni. (Matthieu 19,6)

Aimé Richard et Artemis ONDELE, née Kani Bouya, sont désormais unis pour le meilleur et pour le pire. Le couple s'est marié religieusement et à l'état civil vendredi 7 août 2026, à Brazzaville.

Tout a commencé par l'accomplissement de l'acte à l'état civil, à la Mairie Centrale de Brazzaville, devant l'administrateur-maire du 2^{ème} arrondissement Bacongo, M. Bernard Batantou.

C'était en présence des parents, amis et connaissances, des autorités civiles et militaires et des deux couples de témoins: le couple du général Jean-Baptiste Philippe Tcicaya, pour l'époux et le couple Edgard Singoulou, du

côté de l'épouse.

La bénédiction nuptiale quant à elle a eu lieu en l'église Notre-Dame des Victoires (Sainte-Marie de Ouenzé), dans le 5^{ème} arrondissement de Brazzaville.

La messe a été célébrée par Mgr François Halyday Mbouangui, Evêque de Nkayi. Dans son homélie, le célébrant s'est appuyé sur le thème du mariage, tiré du livre de Matthieu 19, 3-6.

A la fin de la messe, un cocktail et un dîner ont été servis à tous les invités.

Aimé Richard et Artemis ONDELE remercient tous ceux qui les ont accompagnés par leur soutien multiforme. Qu'ils trouvent ici l'expression de leur gratitude.

Edgard EKOUMANI MAHOUKOU

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO

vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison

Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville B.P. 1431 ; Tél. 05 736 64 64105 539 37 46

République du Congo

ANNONCE LEGALE

«PREZIOSO CONGO» SAU

Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général

Capital social de Francs CFA : 105 000 000

Siège social : Zone industrielle, Yard Océan Express, BP : 1921

POINTE-NOIRE

REPUBLIQUE DU CONGO

RCCM : CG-PNR.01-1986-B14-00019

APPROBATION DE LA CESSIION D'ACTIONS - RECONNAISSANCE D'UN NOUVEL ACTIONNAIRE

Aux termes du Procès-verbal des décisions extraordinaires de l'Actionnaire unique, en date à Pointe-Noire du 29 avril 2026, déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée, le 30 juillet 2026, enregistré à Pointe-Noire le 03 août 2026 sous folio 145/21, n° 1551 ; l'Actionnaire unique de la société «PREZIOSO CONGO» SAU a pris les résolutions suivantes :

Approbation de la cession d'actions signée le 31 mars 2026 ;

Reconnaissance de Monsieur Marc GREGOIRE en qualité de nouvel actionnaire ; Pouvoirs pour les formalités.

Le dépôt dudit Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 06 août 2026 sous le numéro CG-PNR-01-2026-D-00993, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 13 août 2026

Pour mention et avis
Etude de Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE

ANNONCE LEGALE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble

Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA,

Téléphone (242) 06 632 40 06/E-mail : andrenaveck9@gmail.com.

A, suivant acte authentique reçu le huit juillet deux mil vingt-six, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Dénomination: BALAJI VOYAGE.

Objet: Activité des agences de réservations et voyagistes (vente des billets d'avion, l'activité touristique à travers le monde.

Location de véhicules automobiles (la location de voitures, location des charters/jets privés) ;

Activités auxiliaires d'assurance (l'assurance aéroportuaires, l'assurance voyage, l'assurance visa).

Capital: UN MILLION FRANCS CFA (1.000.000).

Siège : Pointe-Noire, Centre-Ville, Avenue Charles De Gaulle, en face de la Station Total Mayombe, REPUBLIQUE DU CONGO.

Gérance : La société est administrée par Monsieur Amadou Dahara DEH, demeurant à Pointe-Noire, quartier Tchimbamba. De nationalité malienne pour une durée indéterminée.
R.C.C.M CG-PNR- 01-2026-B13-00149

Pour avis,
Le Notaire

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

CABINET

PROJET AMES

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

AVIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DU CENTRE MULTISERVICES DE VALORISATION DES BIORESSOURCES (CMVB) – RELANCE

I. Description du projet

Financé par l'Agence Française de Développement (AFD), le projet d'Appui à la Modernisation de l'Enseignement Supérieur (AMES) dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MES), vise à :

- Contribuer à la modernisation du système d'enseignement supérieur, à travers (i) le financement compétitif de projets de recherche et de formation, (ii) l'appui à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) chargée de la formation initiale des enseignants, et (iii) des actions d'amélioration de la gouvernance et de la qualité du système ;
- Améliorer la qualité des formations, des résultats de la recherche et de l'employabilité des diplômés, sur la thématique prioritaire de la valorisation des bioressources. Un Centre Multiservices de Valorisation des Bioressources (CMVB) sera construit et équipé pour accueillir les formations professionnalisantes et proposer des services aux entreprises (formation et mise à disposition des installations) ;
- Redynamiser les partenariats et les coopérations scientifiques notamment avec des institutions françaises en matière de recherche et de formation.

II. Contenu du projet AMES

Le projet AMES dont l'objectif général est de contribuer au développement socio-économique du Congo sur les axes prioritaires identifiés par le Plan National de Développement (PND), pour l'amélioration de la qualité de son système d'enseignement supérieur a trois composantes :

- **Composante 1:** Contribution à la modernisation de l'enseignement supérieur au Congo ;

- **Composante 2:** Amélioration du continuum formation-recherche-insertion-professionnelle dans le domaine de la valorisation des bioressources ;

- **Composante 3:** Gestion, accompagnement, partenariats.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la composante 2, il est prévu la construction d'un CMVB qui sera composé de :

- une halle de technologie équipée de pilotes à petite échelle permettant la transformation, la stabilisation et le conditionnement des matières premières d'origine biologique correspondant aux principales spéculations existantes au Congo ;
- un laboratoire d'analyses physico-chimiques ;
- un laboratoire d'analyses microbiologiques ;
- un laboratoire d'évaluation sensorielle ;
- un espace de documentation et de coworking.

Il s'agira donc d'un centre dédié à la transformation et à la valorisation des bioressources et qui possède 3 vocations :

- l'appui aux enseignants chercheurs pour des activités de recherche appliquée ;
- l'appui aux formations agroalimentaires des établissements d'enseignement supérieur via des travaux pratiques pour leur étudiants ;
- l'appui aux filières locales avec la prestation de services de production et d'analyses.

S'agissant de l'appui aux filières locales, les produits ciblés par le CMVB sont les suivants :

- Fruits et légumes (jus, confitures, produits séchés, coulis, conserves, gelées, marmelades) ;
- Produits céréaliers (farines, biscuits, pain, pâte, aliment de bétail) ;
- Produits carnés (séchage, fumage, conserve, saucisse...) ;
- Tubercules (farine, séchage, gâteaux...) ;
- Produits oléagineux (huiles, fruits séchés, tourteaux...) ;
- Fermentation et distillation (boissons alcoolisées, bière, huiles essentielles) ;
- Produits laitiers (lait pasteurisé, yaourts).

III. Intervenants

Afin de s'assurer d'un bon fonctionnement et d'une gestion efficiente du futur CMVB, le projet AMES, sous la supervision du MES et avec l'appui de l'Université Marien NGOUABI (UMNG), lance un appel à candidatures afin de recruter le personnel du CMVB.

Au total quatre (04) postes sont à pouvoir et sont ouverts :

• **trois (3)** postes réservés au personnel déjà en poste au MES, au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, à l'Université Marien Ngouabi ou encore à l'Université Denis Sassou Nguesso, répondant aux critères de sélection :

- directeur administratif et financier ;
- responsable du laboratoire d'analyses microbiologiques ;
- responsable des laboratoires d'analyses physicochimiques et d'évaluation sensorielle ;

• un (1) poste ouvert à toute personne répondant aux critères de sélection :

- responsable de la maintenance.

IV-Attributions, responsabilités

1. Directeur administratif et financier.

Titre: Directeur administratif et financier	Formation initiale: Master en administration des entreprises et gestion financière
--	---

Missions principales:

Sous la supervision du Directeur général ;

Fonction administrative:

- Définit les procédures de gestion administrative et de suivi comptable ;
- Élabore et effectue le suivi des tableaux de bord ;
- Gère les différents contrats et les diverses conventions pour garantir leur respect dans le cadre législatif et/ou réglementaire ;
- Prépare les conseils d'administration et établit les procès-verbaux ;
- Informe et conseille la direction en termes de contraintes fiscales et comptables ;
- Gère les relations avec la banque ;
- Veille au respect dans le cadre législatif et/ou réglementaire.

Fonction financière:

- Définit la politique financière et suit sa mise en œuvre ;
- Prépare et élabore des budgets, en assure les suivis ;
- S'assure du respect des procédures d'exécution des dépenses ;
- Gère la comptabilité et la trésorerie ;
- Négocie et gère les achats ;
- Effectue les rapports financiers auprès des bailleurs éventuels.

Fonction ressources humaines:

- Élabore les actes relatifs à la gestion du personnel ;
- Assure le suivi des données relatives à la paie, aux congés etc.

Qualifications:

- Être titulaire d'un diplôme de Master en administration des entreprises et gestion financière ;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins ;

Compétences:

- Maîtriser la finance, la comptabilité, la fiscalité et les dispositions légales et réglementaires ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;
- Avoir des qualités d'organisation et managériales ;
- Savoir s'adapter ;
- Être autonome ;
- Avoir des aptitudes de travailler en équipe ;
- Exceller dans la négociation ;
- Maîtriser la gestion financière des subventions, dons, legs (en particulier suivant les exigences des donateurs et partenaires techniques et financiers) ;
- Être capable de gérer son stress.

2. Responsable du laboratoire d'analyses microbiologiques

Titre: Responsable du laboratoire de microbiologie	Formation initiale: Master en microbiologie alimentaire ou équivalent
---	--

Missions principales:

Sous la supervision du Directeur général,

Fonction commerciale:

- Reçoit et traite les demandes des entreprises ou de toute structure souhaitant utiliser tout ou partie des équipements du laboratoire ;
- Gère le planning du laboratoire ;
- Aide à la conception et organisation de formation professionnelle dans le domaine de la microbiologie, hygiène et sûreté/qualité des aliments.

Fonction technique

- Appui à la réalisation des travaux pratiques des formations initiales et continues ;
- Réalise des analyses microbiologiques pour le compte de tiers ;
- Assure la préparation des milieux de culture et veille au bon fonctionnement des étuves et de la hotte à flux laminaire.

Fonction organisationnelle

- Garant de la bonne gestion Hygiène et Sécurité du laboratoire et responsable du processus d'accréditation/certification du laboratoire à moyen terme;
- Réalise les fiches de procédure d'utilisation de tous les appareils des laboratoires;
- Réalise l'entretien et la maintenance des équipements des deux laboratoires:
- Contrôle la destruction des milieux de culture à l'autoclave après lecture des résultats;
- Contrôle le parfait nettoyage des différentes zones du laboratoire;
- Prépare la liste des consommables à commander (boîtes de Petri, kits de mesure) pour maintenir la meilleure disponibilité fonctionnelle du laboratoire.

Qualifications:

- Etre titulaire d'un diplôme de master en microbiologie alimentaire ou équivalent
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins;

Compétences

- Disposer d'une culture scientifique;
- Connaître les réglementations en vigueur;
- Faire une veille technologique et réglementaire;
- Mettre en place des protocoles et procédures;
- Être capable de travailler en équipe;
- Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques;
- Être capable de respecter un budget;
- Maîtriser l'outil informatique;
- Savoir planifier les activités;
- Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.);
- Disposer d'une très bonne connaissance du secteur agroalimentaire et des notions sur les normes d'hygiène et de sécurité;
- Disposer d'une aisance relationnelle permettant de répondre aux exigences des collègues, étudiants, visiteurs du centre et autres;
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

3. Responsable des laboratoires d'analyses physicochimiques et d'évaluation sensorielle

Titre: Responsable des laboratoires d'analyses physicochimiques et d'évaluation sensorielle	Formation initiale: Master en physicochimie des aliments ou équivalents
--	--

Missions principales:

Sous la supervision du Directeur général,

Fonction commerciale:

- Reçoit et traite les demandes des entreprises ou de toute structure souhaitant utiliser tout ou partie des équipements des laboratoires;
- Gère le planning du laboratoire;
- Aide à la conception et organisation de formation professionnelle dans les domaines de la physico-chimie et l'évaluation sensorielle des aliments.

Fonction technique:

- Appui à la réalisation des travaux pratiques des formations initiales et continues;
- Prépare les appareils avant utilisation;
- Réalise des analyses physicochimiques et des évaluations sensorielles pour le compte de tiers.

Fonction organisationnelle :

- Garant de la bonne gestion Hygiène et Sécurité du laboratoire et responsable du processus d'accréditation/certification du laboratoire à moyen terme;
- Réalise les fiches de procédure d'utilisation de tous les appareils d'analyse qui seront installées;
- Réalise l'entretien et la maintenance des équipements des laboratoires :
- Vérifie la remise en état initial des appareils après utilisation (vidange éventuelle, nettoyage, etc.);
- Prépare la liste des consommables à commander pour maintenir la meilleure disponibilité fonctionnelle du parc d'appareils.

Fonction ressources humaines:

- Élabore les actes relatifs à la gestion du personnel;
- Assure le suivi des données relatives à la paie, aux congés etc.

Qualifications:

- Etre titulaire d'un diplôme d'un Master en physico-chimie des aliments ou diplôme équivalent;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins;

Compétences:

- Disposer d'une culture scientifique;
- Connaître les réglementations en vigueur;
- Faire une veille technologique et réglementaire;
- Mettre en place des protocoles et procédures;
- Être capable de travailler en équipe;
- Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques;
- Être capable de respecter un budget;
- Maîtriser l'outil informatique;
- Savoir planifier les activités;

- Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.);
- Disposer d'une très bonne connaissance du secteur agroalimentaire et des notions sur les normes d'hygiène et de sécurité;
- Disposer d'une aisance relationnelle permettant de répondre aux exigences des collègues, étudiants, visiteurs du centre et autres;
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

4. Responsable de la maintenance

Titre: Responsable de la maintenance	Formation initiale: Technicien supérieur en maintenance industrielle ou ingénieur électromécanique
---	---

Missions principales:

Sous la supervision du Directeur général,

Fonction de suivi et maintenance des équipements et du bâtiment:

- Elabore le planning de maintenance préventive et corrective des différents équipements, matériels et bâtiments, en gérant les priorités et la sécurité;
- Réagit en cas de panne grave pour résoudre les problèmes rapidement;
- Gère le parc matériel et de pièces de rechange;
- Contrôle les interventions réalisées;
- Coordonne les travaux de nettoyage du centre;
- Effectue l'entretien et la maintenance des équipements;
- Identifie les solutions techniques d'amélioration des équipements et installations;
- Participe aux actions qualité et à la conception des nouvelles installations;
- Assurer la gestion documentaire technique.

Fonction de planification:

- Gère les relations avec les constructeurs et les fournisseurs de pièces et d'outils pour la maintenance;
- Contribue à l'élaboration du budget maintenance.

Fonction de sensibilisation:

- Apporte aux équipes du CMVB un appui technique;
- Sensibilise et forme le personnel à la maintenance de premier niveau.

Qualifications:

- Être titulaire d'un diplôme de technicien supérieur en maintenance industrielle ou master/ingénieur en électromécanique;
- Avoir une expérience professionnelle de 3 ans au moins.

Compétences:

- Réaliser des diagnostics sur les dysfonctionnements;
- Détecter l'origine de la panne;
- Réparer les machines;
- Organiser les opérations de maintenance;
- Assister les services de l'entreprise ou des clients;
- Maîtriser l'informatique industrielle;
- Maîtriser les logiciels de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur;
- Connaître les normes de sécurité et de qualité;
- Analyser des données de maintenance;
- Mettre en place des procédures;
- Être capable de travailler en équipe;
- Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques;
- Être capable de respecter un budget;
- Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.);
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

V.Lieu d'affectation

Les personnes recrutées exerceront leurs fonctions à Brazzaville au CMVB.

VI. Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué des documents suivants:

- curriculum vitae détaillé;
- lettre de motivation à adresser à Madame le Point focal du projet AMES;
- copie(s) d'attestation(s) de l'employeur;
- copies des diplômes requis;
- liste indiquant 3 personnes de référence.

VII. Evaluation annuelle et critères de performance du personnel du CMVB

L'évaluation des performances du personnel du CMVB se fera annuellement. Le Directeur général du CMVB sera chargé de faire ces évaluations sur la base de contrats de performance établis conjointement avec les indicateurs de résultats fixés.

VIII. Procédure de recrutement

Le recrutement se déroulera de la manière suivante: un comité sera chargé de l'analyse et de la sélection des dossiers de candidature et seuls les candidats retenus seront par la suite contactés pour des entretiens.

IX. Lieu de dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature sont à déposer de 09h00 à 14h00 au bureau du projet AMES, 2^e étage de la Grande Bibliothèque Universitaire au plus tard le 30/09/2026 à 12h00. En cas de besoin d'informations complémentaires, veuillez contacter Madame Mélanie GOMA EKABA à l'adresse mail melaniebangui07@gmail.com ou Madame Bersy LOUVIL-N-DEFY à l'adresse mail bersyndefy@gmail.com

INSTITUT DES AUXILIATRICES DE MARIE IMMACULEE

Clôture des jubilés d'argent dans la fraternité et l'action de grâces

Débutées dans la communauté d'Ollombo, dans le diocèse de Gamboma, les activités des jubilés d'argent: 25 ans de l'Institut des Auxiliatrices de Marie Immaculée, et 30 ans de l'Association congolaise Accompanier (ACA), se sont poursuivies dans l'archidiocèse de Brazzaville du 23 mai au 8 août 2026.

Le lancement officiel a eu pour cadre la chapelle Notre-Dame Auxiliatrice de Massengo, au cours d'une eucharistie présidée par Mgr François Halyday Mbouangui, évêque coadjuteur de Nkayi. Plusieurs activités ont été à l'actif, parmi lesquelles, la conférence-débat dite «*Matinée de formation*», sur le thème: «*Marchons ensemble au service des personnes malades: prévenir, accompagner et espérer*»; le dépistage volontaire du diabète et de l'hypertension artérielle; le plantant des végétaux au Mont Cardinal Emile Biayenda et un concert de chants. L'opération de plantant des végétaux s'est déroulée le samedi 25 juillet. A cet effet, 55 plants ont été plantés symbolisant d'une part les 30 ans de l'ACA et d'autre part les 25 ans des Auxiliatrices de Marie.

Pour Brice Baketiba, responsable chargé du plantant des végétaux sur ce site, 5000 plants ont été consommés par un feu dévastateur dont la provenance reste inconnue. «*Nous devons profiter de cette période de saison sèche pour tout refaire, afin de stabiliser le sol. Si rien n'est fait, tous les travaux qui se profilent à l'horizon sur ce site, seront en vain*», a-t-il dit. La

dernière activité a été le concert le samedi 1^{er} août, en l'église Saint Grégoire de Massengo qui a mis sur la sellette les chorales et groupes d'animation: chœur Notre-Dame Auxiliatrice de la chapelle de Massengo; chorale Sainte Cécile de la paroisse Saint Grégoire de Massengo;



Chorale Emile Biayenda pendant le concert



Pendant le plantant des végétaux au Mont Cardinal

chorale Cardinal Emile Biayenda de la cathédrale Sacré-Cœur; chorale Daniel Brotier de la paroisse Saint François d'Assise; les Amis de Jésus de la paroisse Saint-Esprit de Moungali ainsi que les Elisa. La clôture de ces jubilés a eu lieu le samedi 8 août 2026, en l'église Saint Grégoire de Massengo. Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou,

archevêque métropolitain de Brazzaville a présidé l'eucharistie. Il était accompagné de Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo, nonce apostolique au Congo et au Gabon, ainsi que d'une trentaine de prêtres, parmi lesquels les abbés Vivien Carol Etouolo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, Félix Maboundou, vicaire général

qui a été choisi pour la circonstance. Jésus déclare: *Ce que fait le Père, moi aussi je le fais. Le vœu de pauvreté, c'est suivre Jésus et tout abandonné, afin de suivre le chemin choisi. Redonner la vie à ce que l'homme a abandonné et rejeté, c'est le sens du Bon Samaritain. La tendresse et la dignité redonnent la vie. Le vœu de chasteté, c'est d'être libre, car Jésus n'avait pas de femme*.

Après l'homélie, mère Eliane Julienne Boukaka, supérieure générale a reçu les vœux des deux sœurs en leur remettant les insignes: croix, anneau et la constitution de l'Institut. Le tout dans une ambiance de joie des airs musicaux de la chorale Sainte Cécile de la paroisse et la fusion de la Scholas populaire

des paroisses Saint Grégoire de Massengo; Sainte Rita de Moukondo et Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Mindouli.

A noter que la sœur Fortune Mounzenzé Ndilou est originaire de la paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Mindouli, dans le diocèse de Kinkala. Tandis que sœur Donat Emilia Gracia Boundzeki est membre de la Scholas populaire de la paroisse Sainte Rita de Moukondo, dans l'archidiocèse de Brazzaville.

Les événements ponctuels vécus pendant la période des jubilés, ont été des moments fort importants marqués par l'enthousiasme des chrétiens, des sœurs de l'Institut et les amis de l'ACA.

Pascal BIOZI KIMINOU

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Abel LILUALA, Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication /

Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef adjoint:

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme/Atelier:

La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:

Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA

05 6977554 / 06 6682472

Service commercial:

Tél: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.

info.

Etude de Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU

Notaire

Sise 08, rue MOE VANGOULA, immeuble LOCKO, derrière l'ARC, face au stade ANSELM, Centre-ville, Pointe-Noire, téléphones: 06 976 66 12/ 05 575 20 98.

AVIS DE CONSTITUTION ENGINEERING GLOBAL BUSINESS «EGB»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 3.000.000 FCFA

Siège Social: Siafoumou, avenue de la clinique Docteur Mongo,

à côté de l'ex scierie BISSAN

Téléphone: 05 312 90 30

Pointe-Noire

REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU, Notaire, le 17 juin 2026, dûment enregistré le 07 juillet 2026, sous le folio 124/14, n°6195, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée

Objet: La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays:

- Ingénierie et assistance technique;

- Génie civil;

- Informatique et solutions numériques;

- Mise à disposition du personnel auprès des entreprises.

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Dénomination sociale: ENGINEERING GLOBAL BUSINESS

Adresse: Le siège social est fixé au quartier Siafoumou, avenue Docteur Mongo, à côté de l'ex scierie BISSAN, Pointe-Noire —République du Congo.

Administration: Messieurs OLOY Doye Espérant Josias et NGOKOUBA Alexandre Germain Donald sont nommés gérant principal et cogérant pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG-PNR-01-2026-B12-00145.

Pour avis

La Notaire

Maître S. Soltia BITSINDOU NDIHOULOU



AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN TRANSITAIRE CHARGE DU DEDOUANEMENT ET DU TRANSPORT DE PRODUITS DE SANTE DE LA REPRODUCTION

L'Association Congolaise pour le Bien Être-Familial (ACBEF), membre accrédité de la Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF) et partenaire du Gouvernement Congolais en matière des droits et services en santé sexuelle et reproductive, lance un appel d'offres national, en deux (02) lots séparés, en vue du recrutement de prestataires chargés du dédouanement et du transport de produits de santé de la reproduction, spécifiquement les préservatifs masculins fournis par l'IPPF à l'ACBEF, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Business Plan (BP) 2026.

Référence: N° 02/ACBEF-08/2026_Dir.Ex/DAF-DAL

Financement: IPPF - Fonds Non Restreint - BP 2026

Type de contrat: Soumissions à l'appel d'offres, par lot.

Lieu de soumission: Brazzaville, Siège de l'ACBEF au 612, rue Moukouloulou, Plateau des 15ans, Moungali

Délai de soumission: du 24 août 2026 au 08 septembre 2026 à 15 Heures 00

EXPRESSION DE BESOIN

LOT 1: DEDOUANEMENT DES CONTENEURS AU PORT DE POINTE-NOIRE

Description	Quantité	Observation
Marchandise à dédouaner	2 x 40' HC	Préservatifs – Code SH 401410 ; Cargo général; Poids net: 5 198,500 Kg; Poids brut: 9 098,500 Kg ; Arrivée du navire prévue: le 24/09/2026; Ces produits de santé bénéficieront d'une exonération des droits de douane à l'exception de 2% de la RDI.
Tâche – Dédouanement et livraison à Brazzaville	2 conteneurs	Réaliser, au nom de l'ACBEF, toutes les opérations de dédouanement des 2 conteneurs au niveau du port maritime de Pointe-Noire et suivre le transport des conteneurs pour la livraison au magasin central de l'ACBEF à Brazzaville.

LOT 2: TRANSPORT PAR REMORQUE (POINTE-NOIRE – BRAZZAVILLE)

Description	Quantité	Observation
Marchandise à transporter	2 x 40' HC	Préservatifs – Code SH 401410; Cargo général; Poids net: 5 198,500 Kg; Poids brut: 9 098,500 Kg; Arrivée du navire prévue: le 24/09/2026.
Tâche – Transport et livraison	2 conteneurs	Assurer, par remorque, le transport des 2 conteneurs dédouanés depuis le port maritime de Pointe-Noire jusqu'à Brazzaville, et leur livraison au magasin central de l'ACBEF

- COMPOSITION DU DOSSIER ATTENDU:

Le dossier de soumission doit comporter, pour chaque lot auquel le candidat postule: Une (01) lettre de soumission adressée au Directeur Exécutif de l'ACBEF, précisant le lot concerné; Une (01) copie RCCM du prestataire; Une (01) copie du NIU du prestataire; Une (01) copie du relevé d'identité bancaire du prestataire; Une offre financière détaillée par lot, établie en monnaie locale hors taxes, datée, signée et cachetée; Les références de prestations similaires réalisées (preuves des prestations déjà réalisées). Pour le Lot 1 (Transitaire): Une (01) copie de l'agrément de transitaire en douane délivré par les autorités compétentes ; Une offre technique décrivant la méthodologie et le délai d'exécution proposés pour le dédouanement des 2 conteneurs. Pour le Lot 2 (Transporteur) : Une (01) copie de l'autorisation de transport routier de marchandises délivré par les autorités compétentes ; Une (01) copie de la carte grise et de l'attestation d'assurance du véhicule tracteur et de la remorque affectés à la prestation ; Une offre technique précisant l'itinéraire, le délai d'acheminement et le dispositif de sécurité proposés.

Fait à Brazzaville le 14 août 2026

PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE DE TALANGAI (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Mgr Philippe Médard Guiougou fortifie la foi des fidèles

C'est dans une ambiance de grande ferveur chrétienne que la communauté paroissiale de Saint Jean-Baptiste de Talangai a vibré au rythme d'une célébration eucharistique mémorable le jeudi 16 juillet 2026.

Présidée par Mgr Philippe Médard Guiougou, évêque de Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, en visite à Brazzaville, cette eucharistie était animée par la chorale Le Jourdain de cette paroisse.

A son arrivée, l'évêque a reçu un accueil très chaleureux. L'abbé Fevely Chriss Davy Loubayi, vicaire de la paroisse, accompagné de l'ensemble de l'équipe presbytérale et d'une foule immense de fidèles, lui a réservé un accueil particulièrement fraternel, témoignant de la vitalité spirituelle de cette communauté.

Le point d'orgue de cette célébration a été sans conteste l'homélie de Mgr Philippe. S'appuyant sur l'évangile du jour (Matthieu 11, 28-30), le prélat a rappelé cette promesse intemporelle du Christ: «Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau, et moi, je vous procurerai le repos.»

Avec des mots touchants et profonds, Mgr Philippe a souligné la tendresse divine: «Le



Mgr Philippe posant avec les prêtres de la paroisse et ceux de son diocèse

Seigneur nous attire à lui et nous dit: Il y a quelque chose de trop lourd pour toi, ne le porte pas seul. Je suis là, et je peux rendre ta charge moins lourde». Face à cette promesse, le célébrant a posé une question cruciale à l'assistance: Sommes-nous réellement prêts à aller vers Lui?

Rappelant que le Christ a déjà porté l'ultime fardeau de l'humanité sur la croix par pur amour, il a invité chacun à abandonner ses souffrances et ses doutes entre les mains du Sauveur pour se laisser transformer.

Explicitant le sens profond de la vie chrétienne, Mgr Philippe a enrichi son message en recourant à la langue locale. En lingala, le mot disciple se dit «Moyekoli au singulier et Bayekoli au pluriel».

sont jamais seuls dans leurs épreuves.

En concluant son message, Mgr Philippe a lancé une invitation pressante à toute l'assemblée: celle de maintenir et de nourrir un contact familial et régulier avec le Christ. C'est notamment à travers le sacrement de la confession que le Seigneur vient briser nos chaînes et rendre nos fardeaux plus légers.

Une célébration riche en grâces qui laisse, à n'en point douter, une empreinte durable dans les cœurs des chrétiens de Talangai, plus que jamais



Mgr Philippe recevant les offrandes de la communauté

- Etre des Bayekoli (disciples), c'est accepter de marcher à la suite du Christ.

- C'est s'engager à faire connaître le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

- C'est, enfin, témoigner auprès des autres qu'ils ne

investis de leur mission de disciples.

Pascal BIOZI KIMINOU
et **Père Roland KINKOUNI**,
Prêtre de l'archidiocèse de
Brazzaville en mission Fideli
donum en Guadeloupe

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

Clôture de l'année pastorale sur fond d'orientations sévères

L'année pastorale 2025-2026 dans l'archidiocèse de Pointe-Noire a été clôturée le jeudi 30 juillet 2026, par une session pastorale et une messe d'action de grâces célébrée par Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire. La célébration eucharistique a eu pour cadre l'église Saint-Esprit de Mpaka, dans le 3^e arrondissement Tié-Tié.



Mgr Liluala saluant et répandant la bénédiction sur le peuple de Dieu après la messe eucharistique

communautés pour des missions diverses, je peux vous affirmer, sans ambages, que nous devons être nos propres missionnaires. Tout le monde est important, personne n'est indispensable. Travaillons à annoncer Christ, lui le visage du Père céleste, qui nous accompagne dans l'Esprit Saint», a indiqué le vicaire général, en rappelant le thème annuel: «La synodalité, une marche dans l'Espérance».

C'est ainsi que les ouvriers apostoliques que sont les ministres de Dieu et les laïcs, ont fait part du bilan de leurs structures. En énumérant les réussites, mais surtout, les défis auxquels ils se sont confrontés ces douze derniers mois. Et les difficultés ont surtout été d'ordre logistique, en raison de la modicité et/ou du manque de res-

sources financières. Des défis dont l'archevêque s'est dit conscient. En effet, si dans des zones urbaines, les serveurs bénéficient quand même de ressources nécessaires, dans les milieux ruraux, l'Eglise est dans le dur. «Ils sont obligés de grignoter le peu qu'ils reçoivent pour eux-mêmes, pour acheter à manger. Et



Mgr Abel Liluala s'adressant aux ouvriers apostoliques

sons tout le temps à faire les prières pour les malades, ou à chasser un diable qui ne part jamais. Et le premier à être envoûté, c'est moi-même qui prétends le chasser. Faire les statistiques, qu'est-ce que ça coûte? Et nous tous, nous le faisons. Au niveau des saisons, on le fait. Chaque année, Rome nous le demande.

ne va pas, j'ai suspendu.» Des pratiques qui se font au grand dam du peuple de Dieu: «Les chrétiens voient et ils le jugent. Le peuple n'est pas idiot. Il voit beaucoup de sacrements bâclés», a martelé l'archevêque Pointe-Noire.

XXI^e DIMANCHE ORDINAIRE A

«Je te donnerai les clés du Royaume des cieux»

Textes: Is 22, 19-23; Ps 137; Rm 11, 33-36; Mt 16, 13-20

Frères et sœurs,

Les textes de ce dimanche s'arc-boutent autour de l'identité de Jésus. En effet, plusieurs personnes ne reconnaissent pas la véritable identité de Jésus, c'est pourquoi il pose la question à son sujet aux disciples. La réponse de Pierre demeure cruciale; une belle inspiration qui dit réellement ce qu'est Jésus: «Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant»! Une réponse qui fera de Pierre le roc de l'Eglise. Le fondement visible de l'unité. Tu es pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. Nous aussi, une question nous est posée; qui est Jésus pour nous? A cette question, Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus affirme: «Jésus seul est tout, tout le reste n'est rien». Saint François d'Assise le dit en ces termes: «Mon Dieu est mon tout». Oui Jésus est notre tout. Notre vie ne doit s'appuyer que sur Jésus au-delà de ce que nous pouvons croiser, Jésus est le centre tout le reste est vanité, seul le nom de Jésus sauve. Et notre salut n'est possible qu'en Jésus Christ. La première lecture nous présente un changement de responsabilité, Dieu dit à Elyaqim: «Je mettrai sur son épaule la clé de la maison de David»; la clé représente une mission, un service et Jésus le redit dans l'évangile à Pierre: «Je te donnerai les clés du Royaume des cieux» (Mt 16, 19). Les clés désignent le service humble, une responsabilité doit se faire dans l'humilité et la simplicité sans vouloir écraser les autres, sans rechercher la gloire éphémère mais dans la volonté de tout faire pour Dieu et les autres. Le service doit être calqué sur l'image du Christ serviteur qui a donné sa vie pour nous. La clé est aussi un signe pour libérer les autres de l'isolement, de la dépendance à la drogue, à l'alcool... la clé doit faciliter l'entrée des plus pauvres à la communauté. Chacun de nous a une mission que le Seigneur lui a confié et partout, le nom de Dieu doit rayonner. Tout pour la gloire de Dieu et le service des autres. Grâce à la foi, nous sommes toujours plus proches de Dieu. La foi nous libère des ténèbres du mal. Quelle profondeur dans la richesse, la sagesse et la connaissance de Dieu! Reconnait Saint Paul en considérant tout ce dont Dieu nous a pourvu pour que nous parvenions à la Gloire de son éternité. Que faisons-nous de ce que Dieu nous donne? Devant la grandeur, la magnificence de Dieu, notre attitude n'est pas de tout comprendre mais de nous laisser conduire par la confiance et l'adoration. Saint Paul, plus il découvre Dieu, plus il comprend que Dieu est plus que son intelligence. Dans notre vie il y a aussi des choses que nous ne comprenons pas, laissons-nous guider par Dieu. Dans les épreuves, la foi ne doit jamais sombrer. En ce dimanche, chacun de nous doit répondre à la question que Jésus nous pose: qui est Jésus pour toi? La tradition patristique nous enseigne que Jésus Christ est verbe éternel (Dieu fait homme) et le sauveur qui récapitule toute l'humanité. En un mot, c'est grâce à Jésus que nous sommes sauvés, tournons-nous vers lui pour lui confier nos souffrances, nos sociétés, nos familles et nos vies. Amen!

Abbé Ander KETIKETI
Curé de la Paroisse Sainte Thérèse de Ngambio
(Archidiocèse de Brazzaville)

Chers amis, qu'est-ce que ça coûte? Qu'est-ce que ça coûte, mes chers amis? Aux inscriptions, voilà ce qu'il faut faire. Et si nous le faisons, eh bien, nous aurons la première source de financement, c'est nous-mêmes», a déclaré l'archevêque.

Autre phénomène constaté: «J'apprends qu'il y en a qui viennent de très loin, qui ont eu l'information, que dans telle paroisse, il y a une formation accélérée qu'on donne. Mais ils s'y sont rendus pour qu'ils puissent recevoir rapidement baptême et première communion. Ça

ne va pas, j'ai suspendu.» Des pratiques qui se font au grand dam du peuple de Dieu: «Les chrétiens voient et ils le jugent. Le peuple n'est pas idiot. Il voit beaucoup de sacrements bâclés», a martelé l'archevêque Pointe-Noire.

Face à une telle réalité, il est temps de faire bouger les lignes. «Veillons quand même à la célébration adéquate des sacrements selon les exigences de l'Eglise, chers parents. Je vous en prie», a prescrit Mgr Liluala.

John NDINGA NGOMA



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE LA COORDINATION, DES INFRASTRUCTURES DE DEVELOPPEMENT
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DU PUDT (PI-PUDT/KOPEKOB A)
UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME



APPEL A PROJETS KOPEKOB A N°1

OBJET: Identification et sélection de projets d'investissement agricoles, sylvicoles et agroforestiers susceptibles de bénéficier du dispositif de subvention du Programme KOPEKOB A – Guichet B

Dispositif de subvention KOPEKOB A – Guichet B

Dans le cadre du Programme d'Investissements du PUDT, le programme KOPEKOB A a mis en place un dispositif de subvention destiné à accompagner les entreprises agricoles et sylvicoles qui s'engagent dans une transition vers des systèmes de production durables, zéro déforestation et intelligents face au climat. Ce dispositif repose sur un principe de cofinancement : le programme apporte une subvention couvrant une partie de l'investissement, et le porteur de projet finance le reste. Le Guichet B est spécifiquement conçu pour les projets de grande envergure portés par des PME ou des grandes entreprises. Les conditions financières et les critères d'éligibilité sont détaillés ci-dessous. Cet appel à projets a pour objet de faire émerger des projets susceptibles de bénéficier de cet appui tout en assurant, malgré la taille des entreprises porteuses, des retombées concrètes pour les communautés qui côtoient le projet, notamment pour les producteurs situés en amont et en aval de l'activité.

Objet de cet appel à projets

Cet appel à projets a pour objet de faire émerger des projets d'entreprises qui pourraient bénéficier de cet appui financier tout en générant des retombées concrètes pour les communautés. Les candidats ne soumettent pas à ce stade un dossier complet : une fiche projet suffit, et l'équipe KOPEKOB A accompagne ensuite chaque porteur pour structurer sa demande de financement.

Principales caractéristiques du Guichet B

Le Guichet B est conçu pour des projets agricoles et sylvicoles de grande envergure, portés par des entreprises structurées disposant d'une expérience entrepreneuriale avérée. Le mécanisme retenu est un cofinancement à parité : le programme KOPEKOB A subventionne une partie de l'investissement, et le porteur de projet apporte l'autre partie. Cette exigence n'est pas un obstacle : elle garantit que les candidats sélectionnés ont les capacités financières et managériales de mener leur projet à terme, et optimise l'effet de levier des ressources publiques. Les montants éligibles, les conditions de surface et l'ensemble des critères d'éligibilité sont précisés dans les sections suivantes.

Grandes étapes du processus

1-Soumission d'une fiche projet→ 2-Vérification de l'éligibilité→3- Composition du dossier→4- Évaluation par un comité d'experts→5- Attribution des financements et notification

Le programme KOPEKOB A lancera un second appel à projets au second semestre 2026 pour les autres catégories d'acteurs du secteur agricole ou sylvicole (groupements, coopératives, associations, TPE, PME).

CRITERES D'ELIGIBILITE

Critères concernant le porteur de projet:

Ne peuvent participer à cet appel à projet que des entreprises qui sont conformes aux critères suivants:

Critères concernant la nature du projet

Critères	Description	Critères	Description
Identité	Le porteur de projet et ses dirigeants n'ont pas été condamnés pour fraude, corruption, blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme. Justification: Pièce d'identité et extrait de casier judiciaire. Contrôle des listes de sanctions nationales et internationales	Localisation	Les terrains doivent être localisés dans l'un des 15 districts d'intervention du projet KOPEKOB A (minimum 2/3 de la surface): Zone Nord: Sembé, Mokeko, Makoua, Ewo, Ngo Bassin de Brazzaville: Ngabé, Ignyé, Goma Tsé-tsé, Kinkala, Loumo Bassin de Point Noire: Loudima, Louvakou, Kibangou, Mvouti, Hinda
Existence légale	Société de droit Congolais inscrite au registre du commerce depuis plus de 12 mois	Foncier sécurisé	Le porteur de projet dispose d'un document qui lui garantit l'exploitation des terrains qui porteront le projet sur une durée supérieure à 18 ans pour des plantations et 10 ans pour des productions non ligneuses. Justification: Au moins un des documents ci-dessous Location Bail longue durée ou bail emphytéotique Autorisation d'occuper signée par une autorité locale et un propriétaire foncier reconnu Accord coutumier enregistré à la sous-préfecture Propriété Titre foncier Arrêté de reconnaissance des terres coutumières Attestation de propriétaire Testament enregistré ou certificat d'acquisition héréditaire
Capacité technique	Le porteur de projet justifie d'une activité supérieure à 3 ans dans la production agricole, fruitière, ou de bois-énergie. Justification: Au moins deux des justificatifs ci-dessous - CV du Directeur général ou Directeur technique - Comptes d'exploitation démontrant que l'activité principale du porteur de projet est la production agricole, sylvicole ou agroforestière - Liste certifiée des outils de production agricole ou des plantations	Surface	La surface mise en valeur est supérieure ou égale à 200 ha.
Expérience Entrepreneuriale	Le chef d'entreprise justifie d'une expérience supérieure à 3 ans en qualité de chef d'entreprise. Justification: - CV du dirigeant	Productions végétales prioritaires	Une ou plusieurs productions végétales prioritaires représentent au moins 50% de l'assolement: Manioc, Mais, Soja, Arachide, Café, Cacao, Safou, Bois-énergie.
Capacité financière	Le porteur de projet justifie de sa capacité à gérer des flux financiers. Justification: - Attestation fiscale - Bilan N-1 ou N-2 - Registre des investissements ou inventaire des immobilisations	Durabilité	La fertilité du sol est restaurée par au moins une des techniques ci-dessous : Couverture permanente du sol par des cultures de couverture (engrais vert) ou des couverts de débris végétaux (système SCV) Plantation d'arbres fixateurs d'azote et rotation de cultures annuelles sur une durée minimale de 6 ans Plantation d'arbres fixateurs d'azote en association avec des plantations fruitières Plantation de haies (cultures en couloir) ou de bandes de plantation ou de cultures de biomasse servant de matières végétales pour couvrir les parcelles cultivées Plantation d'espèces fruitières ou forestières sous couvert forestier semi-dégradé Dans tous les cas, le projet de doit pas occasionner de destruction des couverts arborés existants ou de destruction de forêts naturelles.
Critères financiers	Le financement porte exclusivement sur des investissements nouveaux visant à mettre en œuvre un projet de production agricole ou sylvicole conforme aux critères d'éligibilité définis ci-contre. Le montant de l'investissement doit être compris entre 100 millions FCFA et 500 millions FCFA. Le programme Kopekoba apportera une subvention correspondant à 50% du montant de l'investissement; le porteur de projet devra justifier du financement de l'autre moitié des investissements (prêt bancaire, autre financement, autofinancement).	Activités associées	Le projet pourra inclure les volets suivants, en plus de la production végétale : Production de plants pour les plantations de bois-énergie ou les plantations fruitières financées par le KOPEKOB A Activités de transformation des produits agricoles ou sylvicoles issus des systèmes AZD ou AIC.

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Après s'être assurés de la conformité de leur entreprise et de l'investissement à financer aux critères d'éligibilité, les demandeurs sont invités à transmettre une fiche projet (selon modèle ci-après) au plus tard le 15/09/2026 à l'adresse mail suivante: **pi.pudt@gmail.com**

Important: Mettre obligatoirement dans l'objet du message «Appel à projets guichet B Kopekoba»

Mettre la fiche projet en pièce jointe au format Word ou PDF

Un accusé-réception sera renvoyé à chaque expéditeur, en l'absence de retour, veuillez vous adresser directement au siège du KOPEKOB A sis Villa Camp ASECNA Aéroport MAYA-MAYA, Zone BRALICO, face hôtel PEFACO

Le programme prendra contact avec chaque demandeur pour fixer la date d'un entretien pour échanger mutuellement les informations sur le processus de sélection et le projet d'investissement.

MODELE DE FICHE PROJET

Identification du demandeur	Dénomination Siège social N° et date d'enregistrement RC Téléphone Email	Localisation des terrains	District, village Coordonnées GPS Nombre de parcelles Surface totale
Capacité technique	Date de début d'activité dans la production Ancienneté	Sécurisation foncière	Type de droit sur les terrains Justificatif disponible Durée du droit d'exploitation
Expérience managériale	Date de début d'activité en qualité de gestionnaire ou manager Ancienneté	Type de production	Productions végétales prévues Proportion dans l'assolement total %
Capacité financière	Justificatifs disponibles	Autres activités prévues	- - -
Description narrative du projet et des techniques envisagées pour restaurer et entretenir durablement la fertilité des sols:			

CAMPAGNE SUR LE RAPPORT ITIE 2023

S'informer et agir

Sensibiliser sur les informations publiées dans le rapport 2023 de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) Congo, c'est l'objet de l'atelier de dissémination organisé mercredi 5 août 2026, à Brazzaville. En collaboration avec le programme «Accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services» (PAGIR), de la Banque mondiale, l'atelier visait à sensibiliser sur les principaux points du rapport de 2023.



Les organisateurs et les participants à la fin de l'atelier

Cet atelier a été sous l'égide de Florent Michel Okoko, secrétaire permanent du comité national ITIE, en présence de Serge Marie Aimé Ndeko, conseiller aux ressources naturelles, du ministre des finances, du budget et du portefeuille public et Samuel Nsikabaka, commissaire à la commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR). Après la production de chaque rapport par le secrétariat permanent et avant la validation de celui de 2023 prévue pour janvier 2027, par le secrétariat international, les différentes parties prenantes à l'initiative, doivent prendre connaissance des recommandations, des mécanismes de mise en place du rapport et des mécanismes de mise en œuvre des recommandations. Les participants ont été édifiés essentiellement sur les thèmes: «Présentation à la norme ITIE 2023: enjeux et perspectives en République du Congo» et «Le processus de validation ITIE en République du Congo: état des lieux, mesures correctives et recommandations». Ils ont été développés par le secrétaire permanent. Cette étape a constitué une dynamique de dialogue pour mesurer l'impact de l'ITIE, surtout son évolution dans les différents aspects. Ce

rapport a assorti un certain nombre d'éléments liés à la traçabilité des recettes de l'Etat. Le document suggère que le pays fournisse encore plus d'efforts pour installer la transparence et la bonne gouvernance dans la gestion des recettes issues des ressources naturelles. La norme ITIE 2023 marque une évolution importante de l'initiative. Elle répond aux défis de gouvernance auxquels sont confrontés les pays riches en ressources naturelles. Cette norme renforce notamment les exigences relatives à la divulgation systématique des informations, à la transparence des bénéficiaires effectifs, à la gouvernance des entreprises publiques, aux aspects environnementaux, à la transition énergétique, à l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à la qualité et à l'accessibilité des données.

A noter que le processus de validation va être mis en place. Mais, il y a un certain nombre de critères qui sont déjà à la validation qui exigent une implication forte du Gouvernement, des organisations de la société civile et une coopération aussi forte des entreprises privées. Le plan d'action du comité national de l'ITIE commence

également à se mettre en place avec l'implication de cinq membres du Gouvernement. Florent Michel Okoko a rassuré: «L'ITIE est aujourd'hui reconnue comme une référence mondiale en matière de transparence et de bonne gouvernance des ressources naturelles. Elle constitue un cadre de dialogue réunissant l'Etat, les entreprises et la société civile autour d'un objectif commun: faire en sorte que les richesses issues de nos ressources naturelles profitent durablement au développement économique et social de notre pays». Il a ajouté que la publication régulière des rapports ITIE ne constitue pas une simple obligation de conformité à une norme internationale. Elle traduit un engagement fort en faveur de la redevabilité, de bonne gouvernance et de la participation citoyenne. Il met en lumière les paiements effectués par les entreprises, les recettes perçues par l'Etat, les niveaux de production et d'exportation, les informations relatives aux licences, aux entreprises publiques, aux bénéficiaires, ainsi que d'autres données prévues par la norme ITIE.

Philippe BANZ

ASSOCIATION KAANI ASSISTANCE

Revitaliser les centres de santé intégrés

L'Association Kaani Assistance vient de publier un livre blanc qui est le fruit des missions de terrain, un outil de plaidoyer. Ce livre blanc documente l'état réel des centres de santé intégrés C'était au cours d'une conférence de presse, vendredi 31 juillet 2026, au siège de l'Association Kaani Assistance, à Bacongo, Brazzaville, animée par Luce Bénédicte Ngangoué, coordonnatrice de l'organisation et Franche Malanda, chargée des programmes.



Luce Bénédicte Ngangoué et Franche Malanda, pendant la conférence de presse

Les centres de santé intégrés (CSI) représentant le premier niveau de contact entre les populations et le système national de santé devraient être le socle d'une couverture sanitaire universelle efficace. Cependant, dans de nombreuses localités du pays, ces structures fonctionnent dans des conditions extrêmement précaires, compromettant la qualité des soins et mettant quotidiennement des vies en danger.

Le constat est alarmant dans l'ensemble des localités visitées par l'association Kaani Assistance. Les CSI souffrent d'infrastructures dégradées, d'un manque d'équipements médicaux, d'une pénurie de personnel qualifié, d'une indisponibilité chronique des médicaments essentiels et d'un accès quasi inexistant aux services de planification familiales. Au-delà des défaillances visibles dans les CSI, des enquêtes indépendantes démontrent un système de santé à deux vitesses: d'un côté, une infrastructure d'élite réservée aux dirigeants; de l'autre, des structures de santé primaire en ruine pour la majorité des Congolais.

Depuis 2023, avec l'appui de la «National Endowment for Democracy» (NED), par l'intermédiaire de l'Association «Friends of the Congo», l'Association Kaani Assistance mène des missions de terrain dans plusieurs localités du Congo, dans le cadre du projet «Réseau d'entraide renforcée». C'est à ce titre qu'elle accompagne les femmes issues des communautés rurales des départements du Pool, à Ngoma Tsé -Tsé; de la Bouenza, dans le village Kolo et de la Sangha, à Elogo, dans la mise place de mutuelles de santé communautaires dénommées «Mama Telema». Les animatrices de la conférence de presse ont souligné: «Ces actions de proximité ont permis de recueillir des centaines de témoignages, d'observer les réalités vécues par les populations et de documenter les difficultés auxquelles sont confrontés les patients comme les professionnels de santé». Ce livre blanc est né de cette expérience de terrain. Il se veut un outil de dialogue, de plaidoyer et de mobilisation, ont précisé les oratrices.

Ce livre blanc est un appel à l'action qui a formulé des recommandations concrètes à destination des autorités locales, des institutions gouvernementales et des

partenaires internationaux, en vue de revitaliser les centres de santé intégrés, d'améliorer l'accès aux soins primaires et de garantir le droit fondamental à la santé pour toutes les populations. Ce livre blanc s'inscrit dans cette réalité vécue par des millions de Congolais vivant en milieu rural. Il a dressé un tableau préoccupant, mais nécessaire, de l'état des centres de santé intégrés du pays.

Luce Bénédicte Ngangoué et Franche Malanda ont insisté que les femmes, premières usagères des CSI, paient le prix le plus élevé de cette défaillance systémique. La hausse du taux de mortalité maternelle entre 2010 et 2022 est de 195 à 302 pour 100.000 naissances vivantes. Tout en ajoutant que c'est le résultat prévisible et évitable d'un sous-investissement chronique dans les soins primaires.

A noter qu'au Congo, la densité médicale est critique, soit un médecin pour 3500 habitants, plus de 3,5 fois supérieure à la norme de l'OMS d'un médecin pour 1.000 habitants. Cette pénurie structurelle de ressources humaines qualifiées est au cœur des défaillances dans les CSI situés en zones rurales.

Ph. BANZ

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1^{er} étage, Centre-ville
B.P: 1431 Tél: 05 736 64 64
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«GLOBAL SERVICES DISTRIBUTION»
En sigle «GSD-SARL»

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: 06 Rue Moe Benoît LOEMBE, quartier Aéroport
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2024-B12-00158

NOMINATION D'UNE NOUVELLE GERANTE

- Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la société

«GLOBAL SERVICES DISTRIBUTION» en sigle «GSD.SARL» en date à Pointe-Noire du 23 juillet 2026; déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée, le 03 août 2026, enregistré à Pointe-Noire, folio 138/23, n°2767; Il a été décidé de la nomination de Madame Flora Tatiana MAVOUNGOU SATHOU en qualité de nouvelle gérante de la société pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Théogène Igor NDINGA.

Dépôt légal du Procès-verbal ci-dessus a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 04 août 2026, duquel a été inscrite la mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier «RCCM» sous le numéro CG-PNR-01-2026-D-00950

Fait à Pointe-Noire, le 06 août 2026

Pour mention et avis

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE, Notaire

ANNONCE LÉGALE

CONGO B - (Anciennement «CONGO BET»)

Société à Responsabilité Limitée (SARL) au capital de 1 000 000 FCFA
Siège social: Résidence Elbo Suites, sise au n° 6, rue Faidherbe, au bord du fleuve Congo, Brazzaville, République du Congo.

RCCM: CG-BZV-01-2019-B12-00211

NIU: M20230000004147254

Il est porté à la connaissance du public que la société CONGO B, anciennement dénommée CONGO BET, est une Société à Responsabilité Limitée régie par les dispositions de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ainsi que par les lois en vigueur en République du Congo.

Objet social:

- Organisation et exploitation de paris sportifs;
- Exploitation de jeux de hasard;
- Organisation de loteries;
- Exploitation de tous jeux autorisés et activités connexes;
- Plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital social: 1 000 000 FCFA.

Gérant: Monsieur Ange-Joseph FANUCCHI.

La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2019-B12-00211.

Pour avis,

La Gérance.



RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DU BASSIN DU CONGO



SGP The GEF
Small Grants
Programme



APPEL À PROPOSITIONS

8^{ème} PHASE OPÉRATIONNELLE DU PROGRAMME DE FINANCEMENT (OP8)

RECRUTEMENT D'UNE ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC/ONG) CHARGÉE DE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DU PROGRAMME DE FINANCEMENT

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, du Bassin du Congo et du Développement Durable, invite les ONG/OSC et OCB nationales légalement reconnues à soumettre leurs propositions pour l'élaboration de la Stratégie Nationale du Programme (SNP) de la 8^{ème} Phase Opérationnelle (OP8) du Programme de Financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en République du Congo.

1 OBJET DE LA MISSION

La mission consiste à accompagner, de manière participative et inclusive, l'actualisation et la finalisation de la SNP OP8, notamment à travers :

- ✓ Étude de cadrage et consultations des parties prenantes
- ✓ Identification des priorités nationales en lien avec le FEM-8 et le PNUD
- ✓ Identification et analyse des paysages terrestres et/ou marins prioritaires
- ✓ Évaluation de référence des paysages retenus
- ✓ Intégration du genre, de l'inclusion sociale et de la participation des groupes vulnérables
- ✓ Définition des axes stratégiques, des modalités de mise en œuvre et des mécanismes de suivi
- ✓ Élaboration et finalisation de la SNP OP8
- ✓ Organisation des consultations multipartites et communautaires et de l'atelier national de validation



2 PROFIL RECHERCHÉ



Être une ONG/OSC nationale légalement reconnue ou une institution académique



Justifier d'au moins 5 années d'expérience en environnement, développement durable ou gestion communautaire



Disposer d'une expérience avérée en consultations participatives et multipartites



Démontrer une expertise en genre, inclusion sociale et participation communautaire



Disposer d'expériences en biodiversité, changement climatique, gestion des paysages, gouvernance environnementale et développement communautaire



Une expérience avec le FEM, le PNUD ou d'autres partenaires internationaux constitue un atout.

3 CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE



A. PROPOSITION TECHNIQUE COMPRENANT :

- Lettre de soumission
- Compréhension des TDR en une (1) page
- Approche méthodologique avec intégration du genre et inclusion sociale, plan de travail, calendrier, composition de l'équipe, expériences et références similaires
- Curriculum vitae (CV) des experts clés



B. PROPOSITION FINANCIÈRE DÉTAILLÉE :

- Incluant le budget détaillé



C. DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET LÉGAUX :

Attestant de l'existence et du fonctionnement régulier de l'organisation (récépissé de déclaration d'association).



La proposition devra démontrer clairement les capacités techniques, administratives et financières de l'organisation à conduire une mission nationale de cette nature.

4 DURÉE



La durée maximale de la mission est de soixante (60) jours, soit deux (2) mois, à compter de la signature du contrat.

5 MODALITÉS DE SÉLECTION



La sélection sera effectuée selon la méthode Qualité-Coût, conformément aux procédures du PNUD :

PROPOSITION
TECHNIQUE
70 %

PROPOSITION
FINANCIÈRE
30 %

Seules les propositions ayant atteint le seuil technique requis seront soumises à l'évaluation financière.

6 SOUMISSION DES DOSSIERS



Les dossiers complets doivent être transmis exclusivement par courrier électronique à :

secretariatrr.cg@undp.org

Objet : « Candidature - SNP FEM OP8 - Nom de l'organisation »

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leur dossier est complet et transmis dans les délais.

7 DATE LIMITE



30 AOÛT 2026
À 12H30

Tout dossier reçu après cette date et cette heure pourra être considéré comme irrecevable.

8 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Les organisations intéressées sont invitées à se rapprocher du PNUD pour prendre connaissance des Termes de Référence (TDR) complets avant la soumission de leur candidature.



Le PNUD encourage particulièrement la participation des organisations féminines et/ou sensibles au genre œuvrant en faveur de la protection de l'environnement, de la biodiversité, du développement communautaire, de l'égalité femmes-hommes, de la participation des jeunes, des peuples autochtones et des autres groupes vulnérables.



Ensemble pour un développement durable et inclusif en République du Congo.

FONDS ROUTIER

Le budget 2026 révisé pour un réseau routier national viable

Les membres du comité de direction du Fond routier se sont réunis pour leur 24^e session ordinaire mardi 11 août 2026, à Brazzaville, sous la présidence de Yves Ickonga, président dudit Comité. Plusieurs dossiers ont été examinés, dont le budget 2026 réévalué et revu à la hausse à la somme de 27 milliards FCFA contre plus de 7 milliards à la session précédente du 8 mai 2026.

Au cours de cette session, il a été question d'examiner la situation financière de la structure, à travers les comptes administratifs et financiers; le programme d'action rectificatif; le budget rectificatif pour l'exercice 2026, ainsi que toutes les questions de bonne gouvernance et d'amélioration des performances du fonds. A propos du budget rectificatif, il est passé de 7 milliards 720 millions 656 mille FCFA, arrêté à la 23^e session tenue en mai à 27 milliards FCFA. Avec ce nouveau budget, le Fonds s'attèlera à poursuivre ses missions d'entretien des routes et de préservation du



Yves Ickonga

luer les activités passées; d'analyser les résultats obtenus; de reconnaître les défis rencontrés et d'adopter les orientations nécessaires pour optimiser les performances du Fonds routier. «Nous avons donc une grande responsabilité, et sachant que les attentes des pouvoirs publics, des usagers de la route et surtout des populations, sont nombreuses. La qualité de notre



Vue partielle des membres du comité

patrimoine routier national. «Nous allons avec cette enveloppe essayer d'accélérer les travaux d'entretien dans tout le pays, avant que les pluies ne s'installent», a signifié Yves Ickonga. Pour le président de ce comité, cette session revêtait une importance particulière, car elle leur a permis d'éva-

réseau routier est un facteur essentiel du développement économique et social... et surtout du désenclavement de nos localités», a-t-il expliqué, saluant le travail et l'engagement de tous les cadres pour le bon fonctionnement de leur institution.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

TELECOMMUNICATIONS

Le ministre Frédéric Nzé chez Yves Castanou

Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Frédéric Nzé, a effectué lundi 10 août 2026, une visite à la direction générale de la société Congo Télécom, à Brazzaville. Cette visite, la première depuis sa prise de fonctions, il y a plus de trois mois, lui a permis de se fixer sur le fonctionnement de cette structure dirigée par Yves Castanou.



Photo de famille autour du ministre Nzé, à la fin de la visite

Cette visite a donné lieu à une séance de travail qui a permis de dresser un état des lieux complet de l'opérateur historique et d'aligner ainsi ses actions futures à celles du Gouvernement. Les échanges ont porté sur différents projets sur lesquels Congo télécom peut appuyer le Gouvernement dans ses projets de digitalisation des administrations qui sont déjà en cours d'exécution. La question de modernisation et de transformation des infrastructures de Congo Télécom a été également soulevée. Au terme des échanges, une feuille de route sectorielle a été définie. Hervé Ahouangonou, directeur général adjoint en charge de l'exploitation et des projets à Congo Télécom, a, à cet effet, réaffirmé l'engagement de leur structure à accompagner la vision numérique nationale. «Nous avons présenté au ministre un certain nombre de dossiers qui sont en phase avec les grands

dossiers de l'actualité: digitaliser le secteur de l'Etat qui demande la connectivité des différents systèmes; fournir la connectivité hautement disponible par exemple aux banques, pour mettre fin aux scénarios de coupure d'Internet constatée dans certaines structures bancaires, telles sont les ambitions du Gouvernement», a dit le directeur général adjoint. Il a également évoqué les chantiers que la société entend exécuter. A l'heure de la cybercriminalité, la société se positionne pour parer à certaines menaces, avec la mise en place du centre d'opération de sécurité (SOC), outil qui analyse en temps réel les événements avec l'aide de l'intelligence artificielle (IA) intégrée pour détecter les failles et les corriger automatiquement avant que les pirates prennent le contrôle du serveur dans la base de données. «C'est pourquoi, sur la question

d'hébergement des données, le ministère attend beaucoup de Congo Télécom. Parce qu'il dispose des data centers où les données peuvent être hébergées, à Brazzaville, Pointe-Noire et à Oyo, dans la Cuvette», a expliqué Hervé Ahouangonou. Le directeur de cabinet du ministre des Postes, Ko Goma, a fait savoir que cette visite s'inscrivait dans le cadre des méthodes énoncées par le ministre qui est celle d'aller à la rencontre des structures sous tutelles: «Nous sommes impressionnés à la fois par la qualité des équipements, mais aussi des équipes», a-t-il apprécié. Pour lui, leur conviction est que la digitalisation ne soit pas uniquement l'affaire du ministère des Télécoms, mais de toutes les structures sous-tutelle, et d'autres acteurs de l'écosystème.

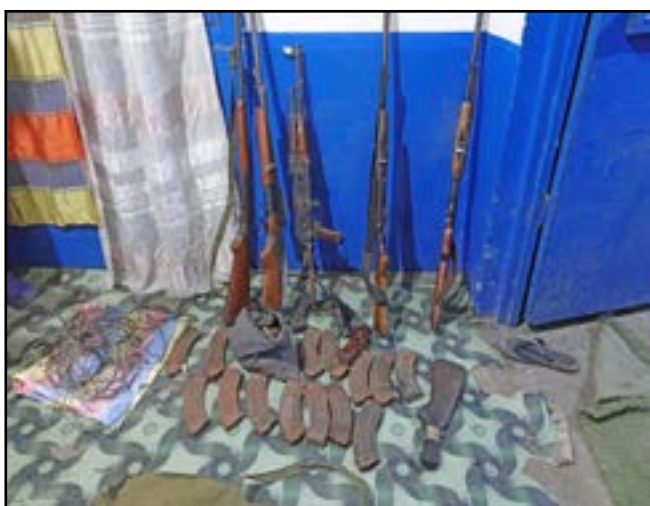
Durell TSOUMBOU (Stagiaire)

BRACONNAGE À LÉSIO-LUNA

Importante saisie d'armes et munitions au domicile d'un chef de bande de braconniers

District d'Odziba (Département de Djoué-Lefini). Le 13 août 2026, ont été saisies six armes à feu: quatre calibres 12, un PMK et un pistolet, seize chargeurs et un sac contenant quatre cent soixante-neuf munitions au domicile d'un présumé chef de bande organisée de braconniers en cavale, au village Yono,.

L'opération a été conjointement menée par les éléments de la police et les éco-gardes de la réserve naturelle de Lésio-Luna, avec l'appui technique du Projet d'appui à l'Application de la Loi sur la Faune sauvage (PALF). Le présumé délinquant serait un militaire. Il avait été dénoncé par ses deux complices interpellés par les éco-gardes le 3 juin dernier, dans la réserve naturelle de Lésio-Luna. Ses complices avaient en leur possession une quantité importante de viandes boucanées d'hippopotame, une espèce animale intégralement protégée. Ils ont été jugés et condamnés, le 21 juillet 2026, par le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville. Les éléments des Forces de l'ordre sont arrivés dans le village Yono, pour capturer le présumé chef de réseau



Des armes saisies et des chargeurs

de braconniers, actif dans la réserve. Absent à son domicile et en cavale, l'individu est toujours recherché, afin d'être arrêté et traduit en justice. Les armes et munitions saisies sont actuellement gardées au commissariat de police du District d'Odziba; elles sont des preuves matérielles de l'implication de cet individu en cavale dans les activités illégales au sein de la réserve. Une fois arrêté, il pourrait être poursuivi pour détention illégale d'armes et munitions de guerre, chasse et pénétration dans une aire protégée. Des faits qui l'exposeraient à une peine de prison ferme, avec amendes suivant la loi. La saisie de ces armes et munitions, ainsi que l'interpellation des présumés

braconniers sont le fruit des patrouilles de routine effectuées par les éco-gardes de la réserve naturelle de Lésio-Luna. Des patrouilles qui ont pour but la conservation de la biodiversité, car le braconnage et le trafic des produits issus de la faune sauvage conduisent à la disparition progressive de nombreuses espèces à travers le monde. Déterminé à préserver son patrimoine faunique, le Congo affirme sa volonté de sanctionner, avec fermeté, toute violation des dispositions relatives à la protection des espèces animales, en particulier celles menacées d'extinction.

V.M.

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONG
Unité* Travail* Progrès

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE

CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER
EN CHEF

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société **SALON DE COIFFURE ATELIER 5 en sigle S.C.A SARL**, société à responsabilité limitée pluripersonnelle au capital de 3.000.000 francs Cfa dont le siège social est sis à côté de l'hôpital Militaire, les flamboyants Limba B, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le n°CG-BZV-01-2020-B12-00049 du 14 février 2020; Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de ladite société du 28 juillet 2026, les associés ont délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée et la radiation.

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 07 août 2026, sous le n°CG-BZV-01-2026-M17315 aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

Pour insertion légale,

Greffier en Chef,

Maître Jean Clément NGATALI

FAUNE

Quatre présumés braconniers interpellés dans une aire protégée!

La traque des braconniers se poursuit dans la réserve naturelle de Lésio-Luna, dans le District d'Odziba (Département de Djoué-Lefini). Le 11 août 2026, quatre présumés braconniers ont été interpellés dans cette aire protégée en possession d'une arme de chasse de type calibre 12, avec des cartouches de fabrication locale. Ils répondront de leurs actes devant la justice, car la pénétration, la pêche et la chasse dans une aire protégée, sans autorisation, sont formellement interdites par la loi.

Les quatre présumés braconniers, dont l'âge varie entre 31 et 46 ans, ont été interpellés par les Eco-gardes de la Réserve naturelle de Lésio-Luna et gardés dans les locaux du commissariat de police d'Odziba pour la suite de la procédure. Informé, le Projet d'appui à l'Application de la Loi sur la Faune sauvage (PALF), en collaboration avec les autorités compétentes, y apporte son assistance technique. L'interpellation de ces quatre braconniers présumés



Les quatre braconniers présumés avec leur arme

s'inscrivent dans le cadre des patrouilles de routine effectuées par les éco-gardes de la réserve naturelle de Lésio-Luna. Selon une source bien informée et proche du dossier, les quatre individus interpellés vont également être présentés au procureur de la République, afin qu'ils répondent de leurs actes. Ils seront traduits en justice pour pénétration, pêche et chasse dans une aire protégée sans autorisation préalable de l'administration forestière.

Les quatre braconniers présumés encourrent des peines de prison ferme assorties d'amendes conformément à la loi.

Pour mémoire, le 3 juin dernier, deux braconniers

avaient été pris dans cette même réserve naturelle. Ils avaient en leur possession une quantité importante de viandes boucanées d'hippopotame, une espèce animale intégralement protégée. Ils ont été condamnés le 21 juillet 2026, par le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville.

Le Gouvernement congolais et les acteurs engagés dans la conservation de la biodiversité ne cessent d'alerter sur les conséquences dramatiques du braconnage et du trafic des produits issus de la faune sauvage, dont la conséquence est la disparition progressive de nombreuses espèces à travers le monde.

V.M.



CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO
(C.N.N.C.)
Etude de Maître Axcézel MISSAMOU MOUKO
Notaire

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

Aux termes des procès-verbaux ci-après énoncés de la société **SOGEMA CONGO-S.A.**, société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social de dix millions (10.000.000) francs CFA, dont le siège est établi à Pointe-Noire, 15 Boulevard Charles De Gaulle, Immeuble Immoco, Centre-ville, République du Congo, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le n°CG-PNR-01-2024-B14-00002, dont l'un est dressé par nos soins et les autres déposés au rang de mes minutes à mon Office Notarial sis à Pointe-Noire centre-ville, Immeuble **SHIBAC/INTERIM 2000**, vers le rond-point **FLAMAND/DAVOUM**, E-mail : maitremissamou@gmail.com, NIU n°P240000006576991, les décisions suivantes ont été prises:

1. Renouvellement des mandats des Administrateurs

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 16 février 2026, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le même jour sous le N° REP. 0044/26 et enregistré le 11 Août 2026 folio 151/8 N° 1628, les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur **François Jean Paul LAVANANT**;
- La société **SOGENA** représentée par Monsieur **Guillaume BLANCHARD**;
- Monsieur **Jérôme Michel Jean LEMONSU**, ont été renouvelés pour une durée de deux (2) ans

2. Changement de Président du Conseil d'Administration

Suivant procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 18 février 2025, dressé par mes soins à la même date sous N°REP 0043/26 et enregistré le 11 août 2026, folio 151/14, Monsieur **Guillaume François Pierre BLANCHARD**, né le 09 avril 1976 à Caen (France), de nationalité française, demeurant au 4, place Frédéric Sauvage, 76310 Sainte-Adresse (France), a été nommé Président du Conseil d'Administration.

Il succède à Monsieur **François Jean Paul LAVANANT** et exercera ses fonctions pour ta durée restant à courir de son mandat d'administrateur.

3. Rectification des mentions relatives à la nomination des Commissaires aux Comptes

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 03 août 2026, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 06 août 2026 sous le N° REP 0050/26 et enregistré le 11 août 2026 folio 151/12 e N°1632, il a été procédé à la rectification des mentions relatives à la nomination des Commissaires aux Comptes de la société, comme suit:

Commissaire aux Comptes Titulaire

Le cabinet **GKM Audit& Conseil**, agréé sous le N° SEC-014, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, Tour Mayombe, Entrée 8, 9^e étage, Appartement A 30, B.P. 673.

Commissaire aux Comptes Suppléant

Monsieur **André GOMEZ-GNALI**, agréé sous le N°EC 219, né le 23 juin 1947, demeurant à Pointe-Noire

Cette rectification produit effet à compter de la date de prise d'effet de la nomination initiale au titre de l'exercice 2025.

DEPOT LEGAL ET MODIFICATION DU RCCM

Les procès-verbaux et pièces justificatives afférents aux décisions susvisées ont été déposés u Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire aux fins de modification du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM).

Pour avis et mention.

Maître Axcézel MISSAMOU MOUKO
Notaire



MINISTRE DE LA COORDINATION
DES INFRASTRUCTURES DE DEVELOPPEMENT
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX
PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE
URBAINE
UNITE DE GESTION DU PROJET

APPEL A CANDIDATURE N° 009/MCIDAT/DGGT/PRRU-UGP/26 RELATIF AU RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN GENIE CIVIL DU PRRU

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 60 millions USD pour le financement du projet de renforcement de la résilience urbaine (PRRU) et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: «Recrutement du spécialiste en génie civil du PRRU».

2. Description des tâches

Le spécialiste en Génie-Civil travaillera sous la supervision générale du Coordonnateur du Projet. Il ou elle sera chargée de:

- Effectuer en collaboration avec les différentes structures impliquées dans la mise en œuvre du projet, la revue approfondie et la validation des études et rapports produits par les consultants et les maîtres d'œuvre, y compris la vérification des choix techniques et du chiffrage des coûts prévisionnels;
- Veiller sur la qualité des livrables des études et rapports produits par les consultants et les maîtres d'œuvre impliqués dans la réalisation des activités de la composante 1;
- Au niveau de la préparation, il sera chargé avec le service de Passation des Marchés de l'unité de gestion du projet (UGP) de préparer les DPDAO/DCE et termes de référence (dans le cadre des études, des travaux, de la surveillance et du contrôle des chantiers, de l'élaboration des requêtes et des consultations diverses);
- Participer au dépouillement et à l'évaluation des offres des soumissionnaires;
- Participer à la validation des études d'impact environnemental et social, des plans d'action et de réinstallation et toutes autres études en rapport avec le PRRU;
- Participer à l'élaboration du plan de travail et budget annuel;
- Effectuer des contrôles de qualité des travaux réalisés dans le cadre du projet et les consigner dans des rapports techniques;
- S'assurer que les activités sont réalisées conformément au calendrier prévu et aux normes en vigueur et informer le Coordonnateur et l'équipe de l'UCP de tout problème survenant durant l'exécution;
- Veiller à la qualité des décomptes et leurs conformités avec l'avancement des prestations et activités sur le terrain;
- Organiser et participer au moins une fois le mois aux réunions de suivi des activités, afin de faire le point d'avancement des activités du projet au Coordonnateur et à l'équipe de l'UGP en général;
- Préparer, organiser et participer aux missions de terrain;
- Participer aux opérations de réception techniques, provisoires et définitives des travaux;
- Participer avec l'équipe de l'UGP aux missions de supervision de la Banque Mondiale;
- Préparer les rapports techniques d'avancement des activités de la composante;
- Assurer un appui technique aux structures et institutions impliquées dans la mise en œuvre du projet;
- Préparer le planning d'intervention des consultants et des différents intervenants et assurer la coordination technique selon le type d'activités;

- Élaborer en collaboration avec le responsable administratif, comptable et financier les prévisions de décaissement relatives aux activités de la composante 1;
- Veiller à la production et la transmission au responsable suivi-évaluation d'un état trimestriel du tableau de bord du suivi de réalisations physiques (réalisé du trimestre échu, prévu du trimestre suivant) et des cibles des indicateurs dont il est responsable;
- Assurer le contrôle de l'intégrité des données relatives aux indicateurs collectées par les maîtres d'œuvre ou tout autre prestataire;
- Assurer l'accompagnement de l'ensemble des activités liées aux audits techniques du projet;
- Préparer et assurer le suivi des recommandations des réunions de comité de pilotage et du comité technique du projet;
- Réviser le cas échéant sous la supervision du Coordonnateur, la programmation des activités sur la base des recommandations formulées par le comité de pilotage;
- Élaborer le planning détaillé et la mise à jour du calendrier des activités à mener pendant la mise en œuvre du projet;
- Accompagner le spécialiste en passation de marchés du projet dans l'élaboration et la mise à jour du plan de passation des marchés et du plan de gestion des contrats;
- Veiller sur la qualité des modèles de plan de gestion et de maintenance des infrastructures avec les services techniques concernés, bénéficiaires et tout autre partie prenante jugée nécessaire;
- Participer à l'identification des projets communautaires, des besoins et à l'élaboration des programmes de formation sur l'entretien et la maintenance des ouvrages réalisés dans le cadre du projet au profit des bénéficiaires et maîtres d'ouvrages;
- Participer aux activités de renforcement des capacités techniques des communautés, des institutions dans la planification, la budgétisation et l'exécution des micro-projets et des opérations d'entretien et de maintenance des ouvrages réalisés dans le cadre du projet; et
- Contribuer à l'élaboration des guides de formation au profit des groupes/personnes ciblées.

3. Profil du Candidat

- Le/la spécialiste en Génie-Civil du PRRU devra répondre au profil décrit ci-après.
- avoir un diplôme d'études supérieures minimum Bac+5 en génie civil ou équivalent;
- justifier d'une expérience professionnelle générale d'au moins dix (10) ans dans les projets de travaux de génie civil, avec au moins cinq (05) ans dans la réalisation ou la supervision des projets similaires et sept (07) ans en qualité d'ingénieur dans le cadre des missions d'études techniques, de contrôle et surveillance des travaux, de réalisation des travaux de traitement des érosions, de protection des zones en proie aux érosions, de réalisation des projets d'infrastructures et d'assainissement des zones exposées aux risques d'inondations ou dans le suivi des projets similaires à ceux prévus par le PRRU;
- avoir au moins trois (03) références pertinentes dans les domaines de la conception et évaluation des projets de génie civil, de la réalisation et la gestion des infrastructures, du contrôle/surveillance des chantiers de construction ou du suivi et de l'évaluation des travaux de génie civil (bâtiments, voiries et aménagements urbains, ouvrages d'assainissement et de protection des zones en proie



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

aux érosions et inondations, etc.);

- justifier des connaissances de base sur les procédures de passation de marchés des projets financés par des organisations multilatérales telles que la Banque mondiale;
- avoir une bonne connaissance et expérience en gestion de contrats;
- avoir une bonne connaissance de l'outil informatique en général, des logiciels de CAO/DAO (AutoCAD/Civil 3D), SIG (ArcGIS, QGIS), de gestion de projet, des outils Office (Word, Excel, PowerPoint), l'internet et ses outils de communication en ligne/visioconférence;
- avoir une bonne connaissance et expérience du contexte d'exécution des projets urbains au Congo et/ou dans la sous-région;
- être capable de travailler en équipe et sous pression, de proposer des solutions aux problèmes rencontrés et à prendre des initiatives;
- être proactif, dynamique, capable de travail dans un environnement à fortes contraintes;
- avoir une excellente maîtrise de la communication orale et écrite en français, y compris la rédaction de rapports techniques;
- avoir une connaissance en langue anglaise serait un atout

N.B:

- Conformément à la loi n° 2-2023 du 22 février 2023 régissant la profession d'Ingénieur en République du Congo, le spécialiste en génie civil doit être inscrit au tableau de l'Ordre des ingénieurs du Congo;
- Les candidats ne présentant pas un diplôme conforme aux termes de référence seront systématiquement éliminés;
- Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront prises en compte lors de l'évaluation.

4. Méthode de sélection

La sélection des candidats se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de septembre 2025). Elle se déroulera en deux (02) phases: i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV et ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s le candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la deuxième phase.

5. Dépôt des candidatures

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence du poste tous les jours ouvrables à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures écrits en français comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le **04 septembre 2026 à minuit (heure locale)**, avec la mention: «Recrutement du spécialiste en génie civil du PRRU».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRRU
Rue Duplex n° 12/Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 05 206 29 15
E-mail: prrucongo@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO
Fait à Brazzaville, le 12 août 2026

Le Coordonnateur,



Guy Flugence MBENGUE

DISPARITION

L'hommage de la nation à Pierre Moutouari, un baobab de la rumba et du soukous

Après plusieurs mois d'attente, de différends familiaux et de procédures judiciaires, l'artiste-musicien Pierre Moutouari a enfin retrouvé sa terre natale. Décédé le 8 octobre 2025 à Paris, en France, à l'âge de 75 ans, il a reçu mercredi 12 août 2026, au Palais des congrès de Brazzaville, l'hommage de la nation, en reconnaissance de son parcours et de son empreinte dans la musique congolaise.

C'est le Premier ministre, chef du Gouvernement, Anatole Collinet Makosso, qui a patronné la cérémonie, au nom du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso. Plusieurs personnalités du monde politique, diplomatique et culturel des deux Congo, y ont pris part. Avec elles, la délégation de la RD Congo, conduite par la ministre de la culture, des arts et du patrimoine, Mme Yolande Elebe Ma Ndembo, qui avait à ses côtés, l'ambassadeur de la RDC au Congo, Roger Bokwala Bompoulonga.

Dans l'oraison funèbre, Jean-Claude Gakosso, ministre de la Culture, des arts, du patrimoine national et de l'industrie touristique a décrit Pierre Moutouari comme une figure exceptionnelle de la musique congolaise, et un homme doté de rares qualités humaines. Durant plus d'un demi-siècle, sa voix, son charisme et son univers musical auront accompagné plusieurs générations de mélomanes. Le ministre a salué un artiste dont le talent semblait relever de l'inné.

Puis, il a rappelé les principales étapes du parcours de Pierre Moutouari: «Né le 3 avril 1950 à Kinkala, dans le département du Pool, le jeune artiste entre dans l'univers musical à la fin des années 60. En 1968, il rejoint Sinza-Kotoko et contribue à



Dépôt de la gerbe de fleurs sur la dépouille de Pierre Moutouari par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso

enrichir le répertoire de l'orchestre. Il obtient alors le premier prix des chanteurs amateurs décerné par le ministère de la culture et des arts. En 1973, il représente le Congo avec l'orchestre Sinza-Kotoko au premier Festival panafricain de la jeunesse, à Tunis. L'orchestre y décroche une médaille d'or, consacrant le talent du jeune chanteur. Après l'expérience des Sossa, Pierre Moutouari choisit de poursuivre son aventure artistique en France. Installé à Paris, à partir de 1979, il développe une carrière solo et collabore avec plusieurs grands noms de la musique. En 1981, survient le grand tournant avec la sortie de «Missengue». Le titre connaît un succès retentissant en Afrique et dans sa diaspora et devient la chanson emblématique de l'artiste. Cette carrière est ponctuée de plusieurs distinctions, parmi lesquelles des disques d'or en Europe, le trophée «Ngwomo Africa» décerné en RDC et le Kundé d'honneur au Burkina Faso qui constituent des illustrations de sa reconnaissance au-delà des frontières congolaises. Au Congo, Pierre Moutouari est élevé au grade d'officier dans l'ordre du mérite

congolais par le Président Denis Sassou-Nguesso. Le ministre Gakosso a, également, fait état des grands orchestres de Brazzaville et de Kinshasa qui ont marqué l'âge d'or de la rumba et du soukous. Pierre Moutouari s'en est allé, certes, mais son œuvre restera à jamais gravée dans nos mémoires, a-t-il souligné. Ajoutant que l'héritage de l'artiste continue de vivre à travers les artistes qui revendiquent, aujourd'hui, sa filiation musicale et à travers ses chansons toujours écoutées sur les plateformes numériques. Légende de la musique congolaise, Pierre Moutouari laisse un répertoire musical riche et varié, avec des chansons emblématiques comme: «Julienne»; «Ma Loukoula» «Ma Lina»; «Missengue»; «Kibangou»; «Sailé» et «Aïssa». Après le Palais des congrès, une messe de requiem a été célébrée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakoua, archevêque métropolitain de Brazzaville, en la Basilique Sainte-Anne du Congo, avant l'inhumation qui a eu lieu, à Nganga-Lingolo, en banlieue sud de la capitale.

Alain-Patrick MASSAMBA

PEINTURE

Quand silence et résilience résonnent face à la violence

Le jour où le silence a parlé devant la violence. Cette réalité oxymorique visible dans tous les coins et recoins de nos sociétés a été vécue le 7 août 2026 à Pointe-Noire, lors de l'exposition de la nouvelle œuvre de l'artiste plasticienne congolaise, Vanessa Manta.



Landry Mbassi expliquant un tableau à des visiteurs

Quoi de plus aguichant que ces trois mots: «Silence et résilience»? C'est, en réalité, le thème choisi par Vanessa Manta, pour son exposition qui a eu pour cadre le siège de la société Axek-Consulting pour s'en rendre compte!

Installation, performance, photographie et peinture, des canaux artistiques soigneusement choisis par le commissaire de l'exposition, Landry Mbassi, venu du Cameroun. Et dans un style mêlant réalisme et abstraction, Vanessa Manta a plongé les quelque deux cents personnes présentes dans un univers où la violence règne en maîtresse.

Mais une violence dirigée beaucoup plus vers la femme. Malmenée et violente à volonté et ce, de plusieurs manières, c'est une femme seule en lutte au sein d'une société où elle est condamnée à subir les lois des hommes. Que peut-elle dire face à cette implacable réalité?

Si l'œuvre est autobiographique en ce qu'elle rend compte d'une situation vécue par Vanessa elle-même, de nombreuses sociétés, à

travers le monde et plus singulièrement en Afrique, continuent de subir ce diktat des principes phalocratiques. Féminicides, coups et blessures volontaires. La femme seule connaît désormais le goût de la violence venant de l'homme. «C'est une artiste qui a été troublée et qui travaille dans un contexte où les violences sont de plus en plus récurrentes. Donc, son histoire est universelle. Comme disait Victor Hugo, quand je vous parle de moi, je vous parle de vous», a expliqué Landry Mbassi. De quoi faire pleurer l'assistance. «Ce thème reflète nos réalités. On vit dans un monde patriarcal. Et du coup, la femme est victime de charges mentales. Elle doit donc apprendre à se battre», a reconnu Ardèche Pamba, une spectatrice. Pourtant, si le silence est l'absence de son et que «j'ai manqué de parler quand il fallait parler», il n'est pour autant pas absence de sens. Tant il faut, certes, «tomber»,

mais «en continuant à se relever». Du coup, explique Vanessa, «Mon silence est ma résilience».

Le silence devient donc une arme psychologique aussi efficace que la stoïcité l'est pour un soldat dans une guerre d'usure où il doit lutter à la fois contre l'ennemi physique qui est son adversaire réel, mais aussi contre un ennemi invisible qui est le temps hautement énergivore.

Et si l'œuvre de Vanessa Manta a été à la hauteur des attentes artistiques, il faut un bis repetita. «Cette exposition, c'est tout un message, mieux une école destinée aux femmes pour faire face aux violences. Je souhaite que cette exposition ne s'arrête pas là. Je souhaite qu'elle vienne prêter au Festival d'expression féminine, l'année prochaine», a proposé Germaine Ololo, comédienne.

John
NDINGA NGOMA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE, Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît
GANONGO vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1^{er} étage, Centre-ville
B.P. 1431 Tél. 05 736 64 64 105 539 37 46
République du Congo

ANNONCE LEGALE «ROPETEC CONGO» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: 1 000 000
Siège social: Zone industrielle, Yard Océan Express, BP: 5835
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR.01-2010.B12-00149

RATIFICATION DES CESSIONS DES PARTS SOCIALES - MODIFICATION DES STATUTS POUVOIRS POUR LES FORMALITES

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «ROPETEC CONGO» SARL tenue à Pointe-Noire, le 29 avril 2026, déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée, le 30 juillet 2026, enregistré à Pointe-Noire le 03 août 2026 sous folio 145/13, n° 1543; les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

> Ratification de l'acte de cession des parts sociales entre ALTRAD PREZIOSO SAS et la société PREZIOSO CONGO SAU du 31 mars 2026 et agrément de la société PREZIOSO CONGO en qualité de nouvelle associée ;

Ratification de l'acte de cession des parts sociales entre ROPETEC INTERNATIONAL LTD et la société PREZIOSO CONGO SAU du 31 mars 2026 et agrément de la société PREZIOSO CONGO en qualité de nouvelle associée;

Modification des statuts;
Pouvoirs pour les formalités.

Le dépôt dudit Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 06 août 2026 sous le numéro CG-PNR-01-2026-D-00995, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 13 août 2026

Pour mention et avis

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE, Notaire

Etude de Maître Séveriny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU Notaire

Sise 08, Avenue MOE VANGOULA, immeuble LOCKO, derrière l'ARC face au stade Franco ANSELM, Centreville, téléphone: (242) 06 976 66 12/ 05 575 20 98, E-Mail: maitresaultia@gmail.com. République du Congo.

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

SYNERA GROUP

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 10.000.000 FCFA
Siège Social: Centre-ville, Base Industrielle, 246 Avenue du Havre
RCCM n° CG-PNR-01-2024-B13-00235
Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

Il ressort d'un acte établi en la forme sous seing privé, en date du 09 décembre 2025, consistant en un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire, dûment enregistré en date du 23 décembre 2025 sous le folio 241/52, 110 109114, déposé au rang des minutes de la notaire soussignée en date du 15 décembre 2026, puis enregistré en date du 23 décembre 2025, que l'associé unique de la société SYNERA GROUP SARLU, a pris la résolution suivante :

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL: La société a désormais pour objet:

- Le transports et logistiques;
 - Commerce et fourniture de matériel industriel et équipements connexes
 - Mise à disposition du personnel;
 - Exploitation du pétrole brut;
 - Prospection, recherche et exploitation des hydrocarbures bruts;
 - Distribution et commercialisation des hydrocarbures brutes;
 - Travaux de peinture industrielle, de revêtement et de préparation de surfaces par grenailage, incluant le nettoyage, le décapage et le traitement des surfaces métalliques ou industrielles •
 - Services d'assistance technique, logistique, de maintenance et de support aux opérations de forage, production, inspection ou exploitation des installations pétrolières; Trading.
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

MISE A JOUR DES STATUTS: En conséquence desdites modifications, les statuts de la société ont été mis à jour en date du 09 décembre 2025 et dûment enregistrés par le service de l'enregistrement des domaines et timbres de la ville de Brazzaville, en date du 23 décembre 2025. DEPOT LEGAL : Dépôt desdits actes a été fait au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 26 décembre 2025, puis enregistré sous le numéro CG-PNR-01-2025-D-01709.

Pour insertion

Maître Séveriny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU



COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°1

Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025

Appel d'offres international ouvert n°107/BEAC/SG-DPMG/AOIO/Bien/2026 pour l'acquisition, en lots indépendants, du mobilier de bureau des Services Centraux à Yaoundé en République du Cameroun

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine mobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur fonds propres, **l'acquisition, en lots indépendants, du mobilier de bureau des Services Centraux à Yaoundé en République du Cameroun**. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est subdivisé en lots indépendants comme suit :

- Lot 1 : « Salons, fauteuils et armoires à rideaux » ;
- Lot 2 : « Tapis ».

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans les Directions Nationales et aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

Direction Générale de l'Exploitation – DGAM, 14^{ème} étage, porte 1412

: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

: (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5455, 5452, 5443, 5431, 5413 ou 5412

: (+237) 222 23 33 29

@ : dgam.scx@beac.int / cgam.scx@beac.int

La participation à la présence mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot 1 et cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 2 ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible**. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC:

RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07

Objet: frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC) :

Correspondant : Banque de France

SWIFT Code : BDFEFRPPXXX

Numéro de compte : FR76 3000 1000 6400 0000 5104 277

Destinataire : BEACCMCX090

Objet : frais de soumission appel d'offres n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Aucune visite du site n'est prévue pour la présente mise en concurrence.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'**un million (1 000 000) francs CFA par lot**, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **mercredi 30 septembre 2026 à 12 heures 00 minute**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01

: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une seule phase le mercredi 30 septembre 2026 à 13 heures 00 minute aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le
Le Responsable,

**COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°1***Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025****Appel d'offres Régional ouvert n°108/BEAC/SG-DPMG/AORO/Bien/2026 pour l'acquisition du mobilier de bureau (tables et chaises) des Services Centraux à Yaoundé en République du Cameroun***

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine mobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur fonds propres, ***l'acquisition du mobilier de bureau (tables et chaises) des Services Centraux à Yaoundé en République du Cameroun***. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans les Directions Nationales et aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

Direction Générale de l'Exploitation – DGAM, 14ème étage, porte 1412

: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

: (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5455, 5452, 5443, 5431, 5413 ou 5412

: (+237) 222 23 33 29

@ : dgam.scx@beac.int / cgam.scx@beac.int

La participation à la présence mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :

RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07

Objet : frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'**un million (1 000 000) francs CFA**, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 17 septembre 2026 à 12 heures 00 minute**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01

: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une seule phase le **jeudi 17 septembre 2026 à 13 heures 00 minute** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le

Le Responsable,

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Trente-quatre ans après, les Aiglons revolent haut !

Après une interruption forcée de deux saisons, la Coupe du Congo relancée cette année a été remportée par le CARA (Club athlétique Renaissance-Aiglons), vendredi 14 août 2026, au Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Un titre inédit qui intervient 34 ans après son dernier sacre dans cette compétition en 1992.

Les Aiglons revolent haut donc, après cette longue hibernation. Ce succès-là, ils sont allés le chercher avec "les serres", devant le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso et ses hôtes de marque.

En finale, le CARA a battu JST à l'issue de la séance des tirs aux buts (3 tirs réussis contre 2), les deux protagonistes étant à égalité (1-1) à la fin du temps réglementaire. Menés au score, à la 84e minute (but de Ngantsui Ndizion), les Aiglons ont réussi à égaliser cinq minutes plus tard, par l'entremise de Berold Nsikou Fila.

On n'attendait nullement les Aiglons au sprint final et victorieux de la Coupe, cette année. Leur reprise en main, au terme d'une assemblée générale ayant conduit Eric Mantot à la tête



Le président Sassou remet personnellement le trophée au capitaine du CARA

du club, semblait les préparer plutôt à des combats futurs. Mais le succès est venu brusquement éclaircir l'horizon, couronner leur volonté et leur détermination. Grâce à ce succès, le CARA réalise une troisième victoire en Coupe du Congo, et non quatre comme le laissent entendre certains médias. Il suffit de jeter un regard dans le palmarès intégral de la compétition lancée en 1977.

A peine née, la Coupe du Congo a balbutié, avant

d'être relancée en 1982. Depuis, la compétition s'est disputée régulièrement, sauf en 1993, 1997, 1998 et 1999 (en raison des troubles sociaux). Le trophée n'a pas été attribué en 2010, la finale ne s'étant pas disputée, avec pour responsables les dirigeants de l'AC Léopards, de l'Etoile du Congo et ceux de la FE-COFOOT. En 2020 et 2021, à cause de l'épidémie de la Covid-19, la Fédération a été dans l'impossibilité d'organiser la compétition.

L'édition 2026 de la Coupe nationale a été disputée dans des circonstances exceptionnelles. Elle n'a concerné que les anciens vainqueurs et les anciens finalistes. Et n'a pas été une grande compétition, contrairement aux précédentes éditions qui furent plus passionnantes. Chez les dames, la finale a été remportée par l'AC Colombe, vainqueur du FCF La Source (2-1).

Franck SOUAPIBOU

BASKET-BALL

Les championnats nationaux battent leur plein à Brazzaville

La 42e édition des Championnats nationaux de basketball a pris son envol, dimanche 16 août 2026 à Brazzaville. Durant une semaine, les meilleures équipes en seniors, juniors et cadets, venues de sept départements, se disputent les titres nationaux de la saison 2025-2026.

La cérémonie d'ouverture, marquée par des hommages, des appels au fair-play et les premières confrontations, a donné le ton d'une compétition qui se poursuivra jusqu'au 23 août dans les gymnases retenus pour abriter les rencontres. Elle s'est déroulée en présence des acteurs du basketball, des responsables sportifs, des autorités et de plusieurs invités. Les hostilités ont été ouvertes par Prince Michrist Kaba Mboko, ministre délégué chargé de la Jeunesse et de l'Éducation civique, marquant ainsi le coup d'envoi de cette nouvelle édition.

Le président de la Fédération congolaise de basketball (FECOKET), Fabrice Makaya Matève, a exprimé sa reconnaissance aux autorités de la République, notamment à la tutelle, ainsi qu'aux partenaires et sponsors qui accompagnent la fédération dans la mise en œuvre de



Le ministre délégué Prince Michrist Kaba Mboko ouvrant les hostilités

son programme d'activités. Il a aussi souligné le caractère particulier de cette 42e édition. Celle-ci intervient, a-t-il rappelé, après la participation de la sélection congolaise U18 à une compétition internationale et au lendemain de la célébration de la fête de l'Indépendance. Pour le président de la FECOKET, le championnat constitue également une contribution du basketball au développement du pays. Enfin, il a appelé les athlètes à représenter dignement leurs départements, tout en mettant l'accent sur la discipline, le respect et le fair-play. Aux arbitres et officiels, il a demandé impartialité, rigueur et exemplarité, afin de préserver l'équité de la compétition.

Un hommage a été rendu à Djim Bilba Tshimpaka Kadima, présenté comme un fervent serviteur du basketball congolais, décédé le 17 juillet dernier. Une minute de silence a été observée en sa mémoire. La première journée a notamment été marquée par la victoire d'OTOHO sur Black Lion (72-56). Capitaine d'OTOHO, Ulther Ikama, meilleur marqueur de cette première journée, nourrit de grandes ambitions après la deuxième place obtenue par son équipe lors de la précédente édition. Il vise cette fois le titre national et espère également se distinguer pour prétendre à une place chez les Diables rouges. De son côté, le capitaine de Black Lion, Deo Ikoki, recon-

naît une première sortie difficile. Il assure toutefois que son équipe entend tirer les leçons de cette défaite et revenir plus forte lors des prochaines rencontres.

La compétition se poursuit. Les finales se dérouleront le 23 août, au gymnase Maxime Matsima.

Darchevie
KETTE BONAZEBI

HANDBALL

Le grand test de Pointe-Noire en ligne de mire

La dynamique "Le réveil du handball congolais" maintient le cap, malgré la tempête. Son tournoi de gala est devenu un symbole d'unité. Les dirigeants préparent déjà le grand rendez-vous de Pointe-Noire, qui réunira l'ensemble des équipes affiliées à l'Organisation.



Une des joutes de la dix-septième journée

En attendant, le dimanche 16 août, la plateforme du Square De Gaulle, à Bacongo (Arrondissement 2), a accueilli pour la troisième fois les équipes de Brazzaville. C'était la dix-septième journée. Le public, toujours fidèle au rendez-vous! Sa passion reste intacte.

Les matchs qui se sont disputés ont tenu leur promesse, si l'on en croit les entraîneurs des clubs en lice. Pour l'ensemble des six matchs rencontres, 320 buts ont été marqués, au total, illustration de l'intensité offensives qui les ont caractérisées.

Dans la catégorie U16, le duel entre CFPNT et Renaissance a été indécis. Le vainqueur, CFPNT, l'a emporté de deux buts d'écart (19-17). De leur côté, chez les seniors dames, ASOC a pris le dessus sur ASEL d'un seul but (27-26). Dans l'autre rencontre en seniors dames, Lion Sport a nettement dominé CFPNT (36-22).

Chez les seniors hommes, Patronage et JSO se sont neutralisés (32-32), tandis que Pétr Orange a distancé Lion Sport de 5 buts (30-25).

Les défis ne manquent pas, mais le mouvement avance. «Avec courage et dignité », affirment les dirigeants de La Dynamique.

REMERCIEMENTS

Le colonel Sturge Martial BOKOUAKA remercie les parents, amis et connaissances, en général, et les frères d'arme, en particulier, pour leur marque de soutien et de compassion à son égard, lors du décès de sa mère, Jacqueline NDAMA, survenu le 8 juillet 2026, à Brazzaville.

Elle a été inhumée le 23 juillet 2026 au cimetière privé Bouka de Kintélé.

Prière de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

'Que son âme repose en paix !

